

Économie de l'élevage



Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE

DOSSIER
NOUVELLE-ZÉLANDE

SECTEUR
OVIN

N° 481
Septembre 2017
18 €

La filière ovine néo-zélandaise a encore de la ressource !

DES SYSTÈMES DE PRODUCTION OVINS «LOW INPUT,
LOW OUTPUT»

UN POTENTIEL DE PRODUCTION AFFECTÉ
PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE LAITIER

D'IMPORTANTES GAINS DE PRODUCTIVITÉ ONT LIMITÉ
LA BAISSÉ DE LA PRODUCTION

DES EXPORTS EN PLEINE ÉVOLUTION

UNE BONNE COORDINATION AU SEIN DE LA FILIÈRE



LES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

sont une publication mensuelle du Département Économie de l'Institut de l'Élevage. Ils traitent de l'analyse des marchés du lait et des viandes, de l'évolution des structures et des résultats des exploitations d'élevage, de perspectives démographiques, territoriales ou de filières... en France, en UE ou dans les principaux pays concurrents ou partenaires.

RÉDACTEURS/CONTRIBUTEURS :

Marie CARLIER, Philippe CHOTTEAU, Caroline MONNIOT, Mélanie RICHARD, Gérard YOU
Sylvain FORAY : Service Environnement Bâtiment de l'Institut de l'Élevage

Les études publiées dans le cadre des Dossiers Économie de l'Élevage bénéficient du financement du Ministère de l'Agriculture (Casdar) et du Fonds National de l'Élevage.

Ce dossier particulier fait référence à une étude financée par la CNE.



Conception de la maquette : Béta-Pictoris (beta.pictoris@free.fr)
Mise en page et iconographie : Leila Assmann - Marie Carlier
Crédits photos : ©Marie Carlier/Institut de l'Élevage- ©Mélanie Richard/Institut de l'Élevage -
©Spring sheep New Zealand - ©NZ sheepmilk.co.nz - ©Milmeq - ©SCOTT

Directeur de la publication : Martial Marguet
Imprimé à Imprimerie de la Centrale Lens - N° ISSN 1273-8638 - N° IE Protocole - n°0017501052
Abonnement : 160 € TTC par an : Technipel - Email : technipel@idele.fr - Tél. : 01 40 04 51 71
Vente au numéro : 10 € le téléchargement sur <http://www.idele.fr> - <http://technipel.idele.fr>

La filière ovine néo-zélandaise a encore de la ressource !

La filière ovine néo-zélandaise, fleuron de l'agriculture dans les années 80', s'est fait largement dépassé par l'expansion laitière. Depuis 30 ans, le cheptel de brebis a été réduit des 2/3. Cependant, la production n'a elle perdu que 31% de ses volumes, grâce à l'augmentation de la productivité. Elle se trouve pourtant reléguée vers les terres les moins favorables face à la conquête des prairies par les vaches kiwi.

Pour autant, les exploitations allaitantes (surtout spécialisées ovines dans l'île du Sud, plutôt mixtes bovins-ovins dans l'île du Nord) valorisent encore les 2/3 des prairies.

Les points forts de cette filière sont très nombreux, puisqu'il s'agit de l'exportateur de viande ovine leader en valeur dans le Monde (le 2^{ème} en volume derrière l'Australie). Les coûts de production paraissent imbattables en sortie d'exploitation, 3 à 4 fois inférieurs à ceux des exploitations ovines françaises. L'industrie de l'abattage-découpe est concentrée aux 3/4 dans les mains de 4 leaders, et elle est très internationalisée : 2 d'entre eux sont contrôlés par des groupes japonais et chinois. Son portefeuille clients est diversifié sur les 4 continents, mais surtout sur les marchés émergents du Sud-Est asiatique. Tout l'écosystème public privé est tourné vers l'export, avec un Gouvernement qui a conclu et négocie nombre d'accords de libre-échange bilatéraux, après la mise en sommeil de l'OMC : c'est sans doute le pays au monde qui en a signé le plus aujourd'hui. Les organisations de R&D, de conseil et de promotion fonctionnent main dans la main pour augmenter la valeur ajoutée sur les marchés Outre-Mer.

Cette filière a aussi quelques points faibles. D'abord, sa sensibilité aux accidents climatiques qui ont tendance à se multiplier, même dans cet archipel au climat humide et tempéré. Ensuite, sa saisonnalité liée aux systèmes tout herbe, qui force à investir pour traiter un pic de production de décembre à mars. La très forte concurrence de la production laitière, qui ampute la production de viande ovine, aboutissant à une surcapacité avérée dans l'abattage-découpe. Le manque de main d'œuvre dans cette industrie est un problème commun en Océanie, et la filière y fait face avec de forts investissements en automatisation et en robotique. Enfin, la difficulté croissante à servir tous ses marchés cibles. La demande chinoise est tellement dynamique depuis 2012 que la Nouvelle-Zélande ne remplit qu'aux 3/4 son contingent d'exportation à droit nul vers l'UE...

Cela veut-il dire qu'augmenter ce contingent dans le cadre d'un futur accord entre l'UE et la Nouvelle-Zélande, déjà considérable (228 ktéc, soit plus de la moitié des exportations totales du pays), serait sans risque ? Certainement non, car en cas de fermeture du marché chinois, les flux reviendraient très rapidement vers le marché européen, de loin le plus rémunérateur. Et qui sait ce qui va se passer après le Brexit, sachant que le Royaume-Uni absorbe aujourd'hui la moitié des importations de l'UE-28 ?

La filière ovine néo-zélandaise a donc encore de belles perspectives pour la décennie à venir. Peut-être pas d'augmentation en volume de ses exports sur un marché mondial qui paraît structurellement déficitaire par rapport à une demande potentielle qui ne cesse de croître. Mais en tous cas d'augmentation en valeur sur ses différents marchés cibles. Bref, un dilemme de riche !

SOMMAIRE

2/ DES SYSTÈMES DE PRODUCTION
«LOW INPUT, LOW OUTPUT»

10/ UN POTENTIEL DE PRODUCTION
AFFECTÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉLEVAGE LAITIÈRE

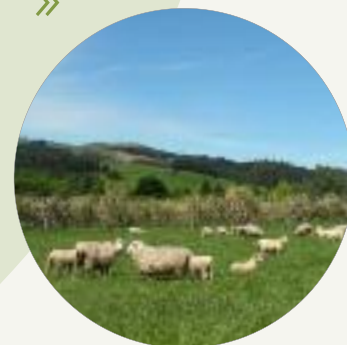
14/ D'IMPORTANTES GAINS
DE PRODUCTIVITÉ ONT LIMITÉ
LA BAISSÉ DE LA PRODUCTION

18/ DES EXPORTS EN PLEINE ÉVOLUTION

26/ UNE BONNE COORDINATION
AU SEIN DE LA FILIÈRE

DES SYSTÈMES DE PRODUCTION OVINS « LOW INPUT, LOW OUTPUT¹ »

Depuis son introduction au 19^{ème} siècle par les colons anglo-saxons, l'élevage ovin occupe une place importante dans l'agriculture néozélandaise, bien adapté aux conditions pédoclimatiques propices à la prairie. Aujourd'hui, un cinquième des exploitations, occupant plus de la moitié de la SAU, pratiquent ainsi l'élevage ovin. Basés quasi exclusivement sur le pâturage, ces systèmes présentent une compétitivité-prix structurelle par rapport aux systèmes français. Les revenus ovins néozélandais restent toutefois relativement bas par rapport à d'autres productions comme le lait.



Des conditions favorables à la pousse de l'herbe et au pâturage

Les prairies couvrent les trois quarts de la SAU.

Avec ses précipitations abondantes bien réparties sur l'année et ses températures douces, associées à de faibles amplitudes thermiques, la Nouvelle-Zélande présente des conditions très favorables à la pousse de l'herbe. La croissance de l'herbe y est ainsi continue (jusqu'à 20-25 kg de MS /ha /jour en hiver) et peut atteindre 12 à 13 tonnes de matière sèche valorisées par hectare et par an dans les zones de plaines (voire plus en zones irriguées). Les sols, d'origine volcanique et riches en matières organiques, y sont en outre plutôt portants, et le

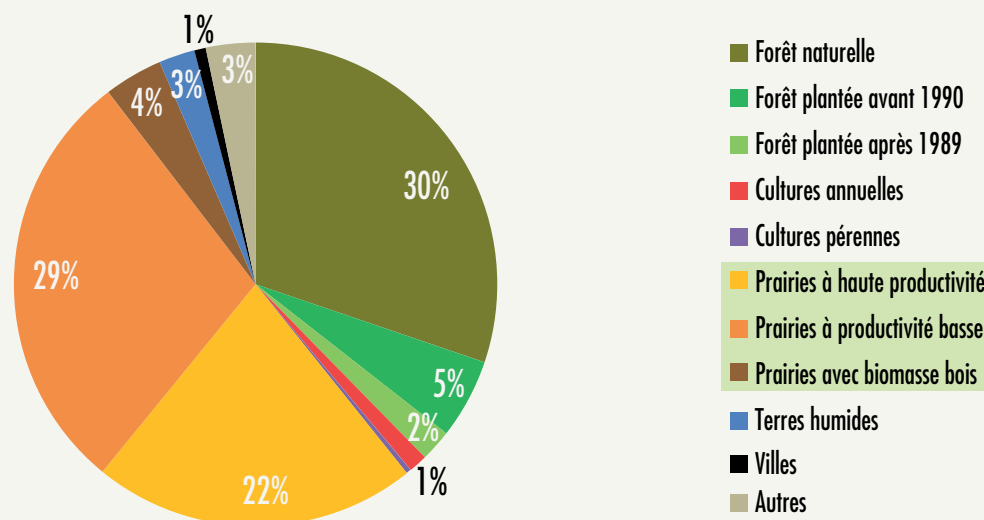
parcellaire groupé, ce qui facilite le pâturage des animaux.

Les prairies représentent ainsi près de 75% de la surface agricole² néozélandaise, soit environ 11 millions d'hectares. Il s'agit en grande majorité de prairies à base de ray-grass et trèfle blanc, renouvelées tous les 10 ans en moyenne dans les zones de plaines (tous les 20 ans en zones de montagne).

¹ Systèmes de production « low input, low output » : systèmes à faibles apports d'intrants, mais dégageant également des revenus relativement bas.

² Sur une superficie totale de près de 27 millions d'hectares, la Nouvelle-Zélande compte 54% de surfaces agricoles et 27% de forêts.

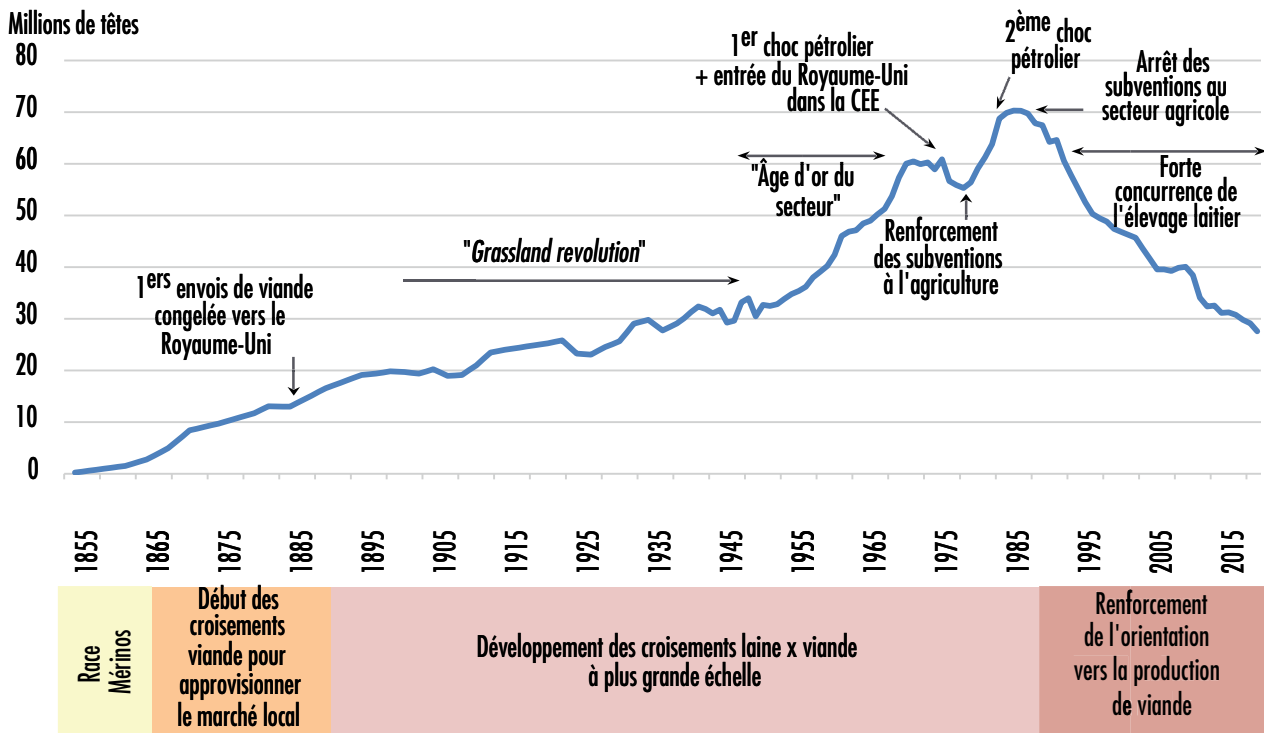
RÉPARTITION DES SURFACES EN NOUVELLE-ZÉLANDE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministry for the Environment New Zealand (2008)

Histoire de l'élevage ovin en Nouvelle-Zélande

ÉVOLUTION DU CHEPTEL OVIN NÉOZÉLANDAIS



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après NZ Statistics et Te Ara

Suite à l'introduction de la race Mérinos dans le pays en 1832, l'élevage ovin néozélandais s'est d'abord spécialisé dans la production de laine, destinée à l'export vers le Royaume-Uni. Des croisements laine x viande ont toutefois commencé à être réalisés dès les années 1860 pour approvisionner le marché local.

À partir des années 1880, le développement de la réfrigération a permis le démarrage des exportations de carcasses congelées vers le marché britannique. Les croisements se sont alors faits à plus grande échelle, orientant peu à peu les races ovines néozélandaises vers la production de viande.

La première moitié du 20^{ème} siècle a ensuite été marquée par des travaux importants pour améliorer la productivité de l'agriculture néozélandaise (modernisation des techniques agricoles, promotion de l'irrigation, recours croissant à la fertilisation, etc.). Le secteur ovin a alors connu son « âge d'or », profitant notamment du dynamisme du débouché britannique dans les trois décennies suivant la deuxième guerre mondiale.

Mais l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne (CEE) en 1973, le premier choc pétrolier et la chute du prix de la laine au début des années 70 ont fortement entamé la rentabilité de la production ovine néozélandaise. Jusqu'au milieu des années 80, les subventions publiques à l'agriculture ont toutefois permis de maintenir le secteur à flot et d'augmenter davantage le cheptel, malgré la hausse des coûts de production et la baisse des prix de vente. La suppression de ces aides en 1984, en pleine crise économique, a mis brutalement fin à la capitalisation, et depuis, le cheptel ovin néozélandais n'a cessé de s'éroder. La concurrence effrénée du secteur bovin laitier depuis le début des années 1990 (voir partie 2), notamment pour l'occupation des terres, la progression de la sylviculture, ainsi que divers épisodes de sécheresse (en particulier en 2008) continuent à pénaliser le secteur.

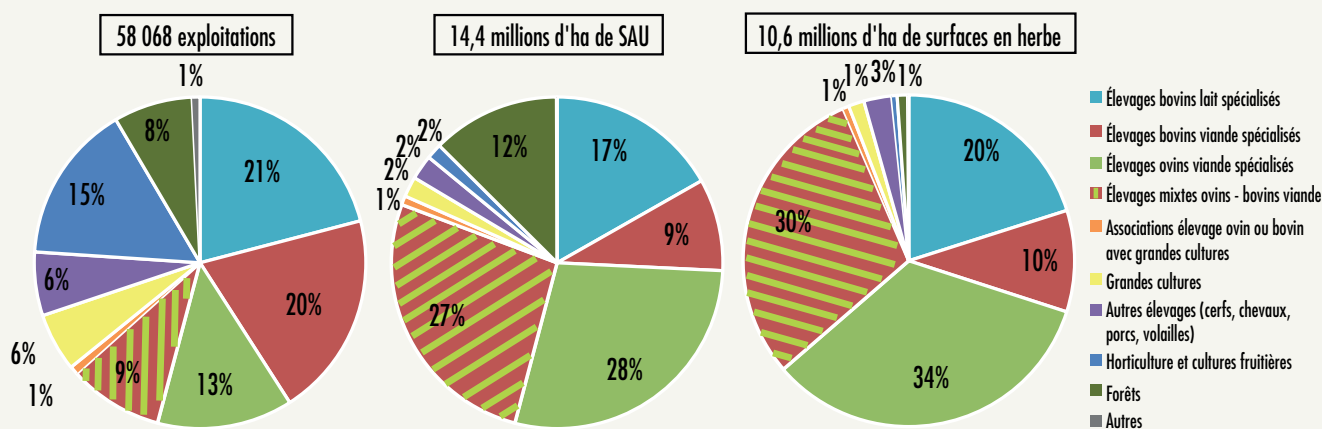
1 DES SYSTÈMES DE PRODUCTION OVINS
« LOW INPUT, LOW OUTPUT »

13 000 exploitations spécialisées ovins ou mixtes ovins-bovins

D'après le dernier recensement agricole (2012), un cinquième des exploitations agricoles néozélandaises sont spécialisées dans l'élevage ovin ou mixtes ovins-bovins viande. Elles occupent plus de la moitié de la SAU et près des 2/3 des surfaces en herbe.

Dans ce territoire couvert de prairies, la majorité des exploitations et des surfaces agricoles sont consacrées à l'élevage de ruminants, qui constitue un secteur économique clé pour le pays. Sur les 58 058 exploitations recensées en Nouvelle-Zélande en 2012, les deux tiers étaient ainsi orientées vers l'élevage de bovins, ovins et cervidés.

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS ET DES SURFACES PAR TYPES DE PRODUCTIONS EN 2012



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics (Recensement Agricole de 2012)

Lors du dernier recensement agricole, en 2012, 22% des exploitations (env. 13 000) étaient spécialisées ovins viande ou mixtes ovins-bovins viande et occupaient 55% de la SAU et 64% des surfaces en herbe. Dans ces structures généralement de grande taille (héritage de l'histoire pionnière du pays), l'élevage bovin allaitant est en effet souvent associé à l'élevage ovin, ce qui permet notamment une meilleure gestion des pâturages. On dénombre également quelques centaines d'exploitations associant élevages allaitants et grandes cultures.

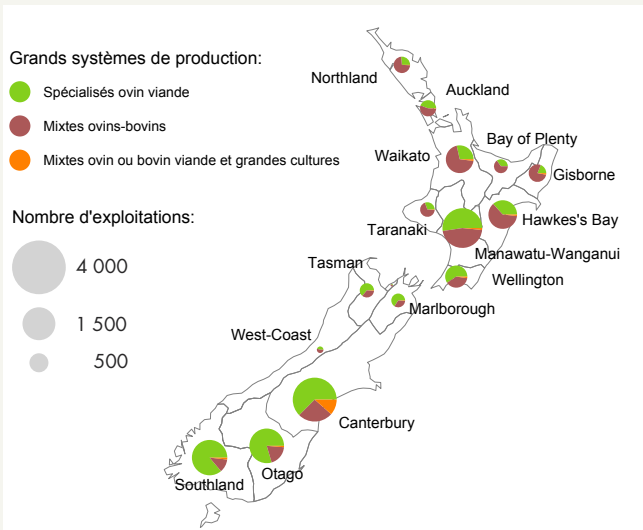
Les **exploitations spécialisées ovins viande** détiennent plus de la moitié des effectifs ovins du pays (52%) et 17% des bovins allaitants (1 476 brebis et agnelles saillies et 31 vaches allaitantes en moyenne par exploitation). 58% de

ces exploitations ont une taille supérieure à 100 ha et 10% dépassent les 1 000 ha de SAU. On trouve ces exploitations principalement dans l'Île du Sud (64% des exploitations, dont 22% dans le Canterbury, 19% dans le Southland et 17% dans l'Otago) et dans la région de Manawatu-Wanganui dans l'Île du Nord (15%).

Les **exploitations mixtes ovins-bovins viande** détiennent 39% des effectifs ovins et 45% des effectifs de bovins allaitants (1 523 brebis et agnelles saillies et 105 vaches allaitantes en moyenne par exploitation). 68% de ces exploitations ont une taille supérieure à 100 ha et 17% dépassent les 1 000 ha de SAU. Ces exploitations sont plus présentes dans l'Île du Nord (73% des exploitations, dont 19% dans la région de Manawatu-Wanganui, 14% dans le Waikato et 13% dans la région de Hawke's Bay) et dans le Canterbury dans l'Île du Sud (13%).

Les **exploitations associant élevage ovin ou bovin avec des grandes cultures** détiennent moins de 2% des ovins et moins de 1% des bovins allaitants (456 brebis et agnelles saillies et 6 vaches allaitantes en moyenne par exploitation). 71% de ces exploitations font plus de 100 ha et 2% dépassent les 1 000 ha. Elles se concentrent aux deux tiers dans la région du Canterbury dans l'Île du Sud.

LOCALISATION DES EXPLOITATIONS OVINES EN 2012



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après NZ Statistics (Recensement Agricole de 2012) - ©Carticque

Une intensification dépendant des conditions pédoclimatiques

Les systèmes les plus intensifs et productifs se concentrent dans les plaines à haut potentiel.

L'enquête annuelle de *Beef + Lamb New Zealand* (voir encadré) apporte des informations technico-économiques complémentaires aux chiffres du recensement agricole. Les exploitations allaitantes néozélandaises y sont classées en 8 catégories en fonction de leur localisation géographique et pédoclimatique. On retrouve ainsi les exploitations les plus extensives (51% du total) dans les zones de collines et montagnes. Une partie de leur production est commercialisée maigre pour être engraisnée dans les exploitations plus intensives de plaine.

Type 1 : Système de haute montagne de l'Île du Sud « *South Island high country* ». Système naisseur extensif de haute montagne, spécialisé dans la production de laine fine, localisé principalement dans le Marlborough, le Canterbury et l'Otago.

Type 2 : Système de collines de l'Île du Sud « *South Island hill country* ». Système naisseur extensif de montagne, producteur de laine et d'ovins et bovins maigres.

Type 3 : Système de montagne de l'Île du Nord « *North Island hard hill country* ». Système naisseur et engraisseur occasionnel de montagne défavorisée.

Type 4 : Système de collines de l'Île du Nord « *North Island hill country* ». Système naisseur et engraisseur partiel de zone de piémont.

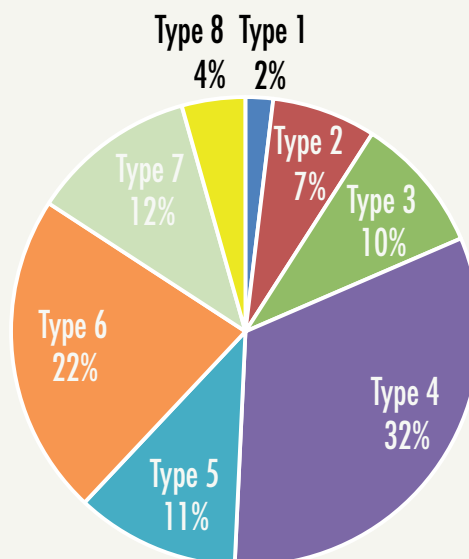
Type 5 : Système de finition de l'Île du Nord « *North Island finishing farms* ». Système naisseur engraisseur de plaine à haut potentiel de production, achetant généralement ses agnelles de renouvellement.

Type 6 : Système de finition de l'Île du Sud « *South Island finishing-breeding farms* ». Système naisseur engraisseur de plaine irrigable dominant dans le Canterbury et l'Otago.

Type 7 : Système de finition intensif de l'Île du Sud « *South Island finishing farms* ». Système naisseur engraisseur intensif sur prairies hautement productives, avec achat de maigre et quelques cultures de vente, localisé principalement dans le Southland et l'Otago.

Type 8 : Système mixte finition et céréales de l'Île du Sud « *South Island mixed cropping and finishing farms* ». Système mixte grandes cultures et élevage ovin-bovin allaitant.

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS ALLAITANTES (OVINES ET BOVINES) NÉOZÉLANDAISES



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après estimations *Beef + Lamb New Zealand*

CARACTÉRISTIQUES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES SYSTÈMES OVINS/BOVINS ALLAITANTS

Type	SAU moyenne (ha)	Effectif moyen (eq. brebis)	Chargement (UGB/ha)	Productivité numérique*	Part dans le produit brut					Unités de travail
					Laine	Viande ovine	Viande bovine	Pâturage** bovin lait	Céréales	
1	7 506	10 194	0,2	102%	33%	35%	16%	9%	0%	3
2	1 430	6 297	0,7	122%	18%	49%	25%	4%	0%	2,1
3	764	6 201	1,2	120%	15%	47%	34%	0%	0%	1,9
4	431	4 008	1,4	124%	12%	41%	38%	6%	0%	1,6
5	292	2 826	1,5	126%	7%	34%	44%	2%	9%	1,5
6	423	3 512	1,2	132%	11%	45%	21%	11%	6%	1,3
7	223	2 458	1,7	138%	16%	66%	5%	5%	3%	1,3
8	417	3 878	1,4	137%	2%	12%	3%	12%	66%	2,5

*Nombre d'agneaux au moment de l'équeutage (≈ 2 semaines après l'agnelage) / nombre de brebis mises à la reproduction x 100.

**Pâturage de génisses et de vaches tarées laitières en prestation de service.

Source : *Farm Survey - Beef + Lamb New Zealand* (chiffres provisoires 2015-16)

L'ENQUÊTE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE BEEF + LAMB NEW ZEALAND (FARM SURVEY)

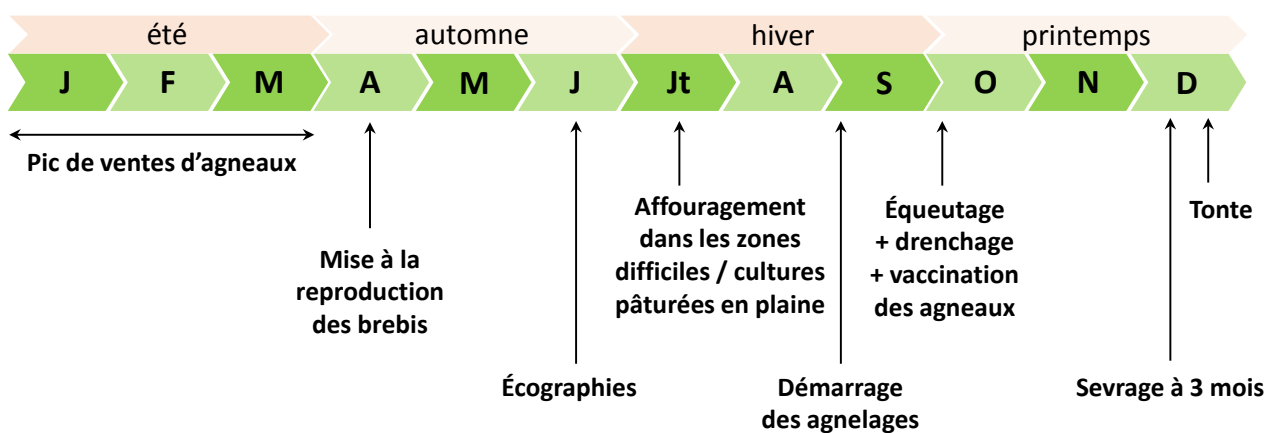
Depuis plus de 60 ans, *Beef + Lamb New Zealand* (voir partie 5) réalise une enquête technico-économique annuelle dans les exploitations ovines et bovines allaitantes, afin de disposer d'une base concrète pour ses études économiques. Plus de 500 exploitations, réparties sur tout le territoire néozélandais, sont ainsi enquêtées chaque année (renouvellement de 15% de l'échantillon tous les ans). Les données sont ensuite extrapolées à l'échelle de la Nouvelle-Zélande. L'enquête ne considère que les exploitations commerciales ayant plus de 750 équivalents brebis (1 vache allaitante = 5,5 équivalents brebis) et ne prend donc pas en compte les plus petites structures (≈ 12% des exploitations néozélandaises).

1 DES SYSTÈMES DE PRODUCTION OVINS
« LOW INPUT, LOW OUTPUT »

Fonctionnement des exploitations ovines néozélandaises

Les systèmes ovins néozélandais sont basés essentiellement sur le pâturage des prairies, parfois complété en hiver par des cultures de types brassicées (colza fourrager, choux kale, etc.) également pâturées, ou quelques stocks de fourrages conservés. Les agnelages ont généralement lieu en plein air et les exploitations disposent de très peu de bâtiments (équipements de contention et de chargement, hangar de tonte). Il s'agit essentiellement d'exploitations familiales.

Calendrier de travail des exploitations ovines :



Bâtiments d'une exploitation ovine néozélandaise (Hangar de tonte couvert, parc de tri à l'arrière et rampe de chargement à droite)



Hangar de Tonte



Parc de tri

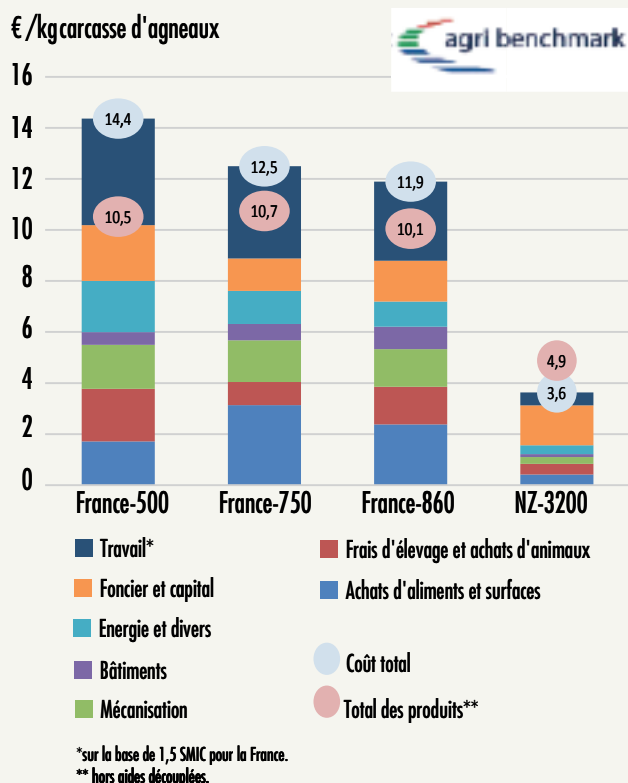


Rampe de chargement

Une intensification dépendant des conditions pédoclimatiques

La comparaison des coûts de production, basée sur les résultats d'*agri benchmark*, fait clairement apparaître un avantage aux systèmes ovins néozélandais par rapport aux systèmes français.

COMPARAISON DES COÛTS DE PRODUCTION EN 2015³



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après *agri benchmark*

Les coûts de production en élevage ovine viande en Nouvelle-Zélande sont 3 à 4 fois inférieurs à ceux des systèmes français considérés (3,6 €/kg de carcasse en 2015 pour le système néozélandais contre 11,9 à 14,4 €/kg de carcasse pour les systèmes français). Ces résultats illustrent les effets conjoints :

- du contexte pédoclimatique très favorable en Nouvelle-Zélande ;
- des systèmes NZ très fortement, voire exclusivement, orientés vers le pâturage, limitant donc les coûts de concentrés mais aussi de mécanisation et de bâtiments ;
- de la taille relativement importante des structures NZ comparées aux Françaises, permettant des économies d'échelle non négligeables, et surtout une plus grande productivité du travail ;
- de la philosophie des éleveurs anglo-saxons très orientée vers la maîtrise des coûts.

En revanche, les élevages ovins néo-zélandais sont défavorisés par un prix du foncier très élevé (lié à la pression de l'élevage laitier et renforcé par les règles environnementales ; voir partie 2), beaucoup plus qu'en France, ce qui renforce encore la nécessité d'économies d'échelle par rapport aux facteurs mis en œuvre.

LE RÉSEAU AGRI BENCHMARK



agri benchmark est un observatoire international des coûts de production fondé en 2006 par deux organismes allemands : l'Institut d'Économie Agricole, devenu le vT Institute (vTI) et la DLG (Société d'Agriculture Allemande).

Cet observatoire est alimenté par un réseau d'économistes agricoles et basé sur un panel de « *typical farms* » (cas-types) et des méthodes d'analyse standardisées au niveau international. Les références obtenues, en termes de coûts comme de produits, sont comparées et analysées, replacées dans le contexte de la performance des systèmes, de la conjoncture, des politiques agricoles, etc. Initialement porté uniquement sur la production de viande bovine et de cultures de vente, le réseau s'est intéressé plus récemment à la viande ovine. Le réseau ovine d'*agri benchmark* a ainsi démarré en 2010 et compte aujourd'hui 39 cas-types répartis dans 18 pays (France, Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Allemagne, Nouvelle-Zélande, Australie, Chine, Mexique, Colombie, Brésil, Uruguay, Maroc, Algérie, Tunisie, Jordanie, Afrique du Sud, Namibie). Pour la France, ce sont les experts de l'Institut de l'Élevage qui sont impliqués dans les comparaisons de coûts des élevages bovins et ovins viande.

³ Les résultats d'*agri benchmark* sont normalement exprimés en €/kg vifs mais ont été convertis ici en €/kg de carcasse, sur la base d'un rendement standard de 46% de carcasse/poids vif.

⁴ Nom des cas-types = pays - nombre de brebis dans le cas type

⁵ Un seul cas-type ovine pour la Nouvelle-Zélande dans le réseau *agri benchmark*.

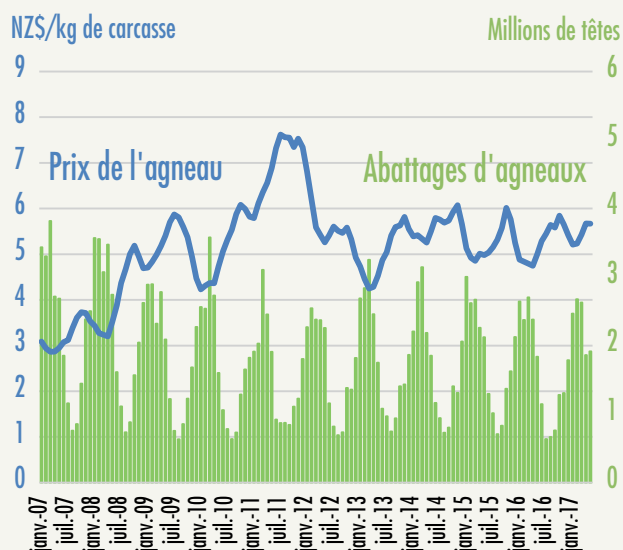
1 DES SYSTÈMES DE PRODUCTION OVINS
« LOW INPUT, LOW OUTPUT »

Un prix à la production 1,5 à 2 fois inférieur au cours français

Les coûts de production réduits des exploitations ovines néozélandaises autorisent des prix à la production relativement bas.

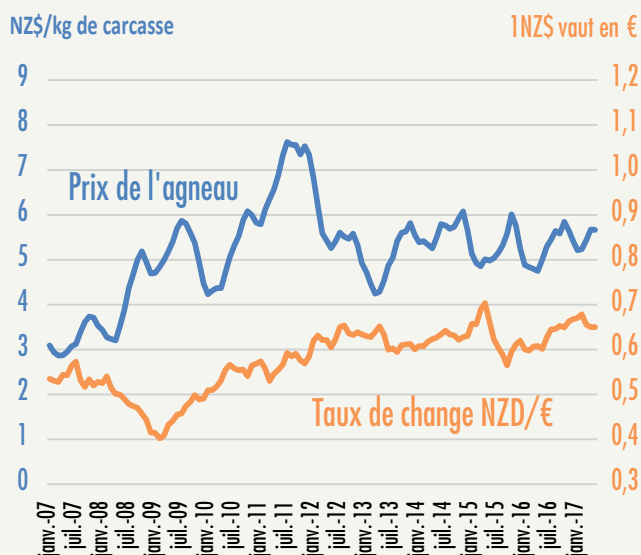
Le prix à la production de l'agneau en Nouvelle-Zélande évolue de façon saisonnière avec le niveau des abattages (baisse en début d'année au moment du pic d'abattage, hausse pendant le creux d'abattage hivernal). Avec plus de 85% de la production exportée (voir partie 4), le prix de l'agneau est également très dépendant des évolutions du marché mondial (état de la demande) et des variations des taux de change (recul du prix quand le dollar néozélandais s'apprécie par rapport aux monnaies des marchés clients).

ÉVOLUTION DU PRIX À LA PRODUCTION ET DES ABATTAGES D'AGNEAUX EN NOUVELLE-ZÉLANDE



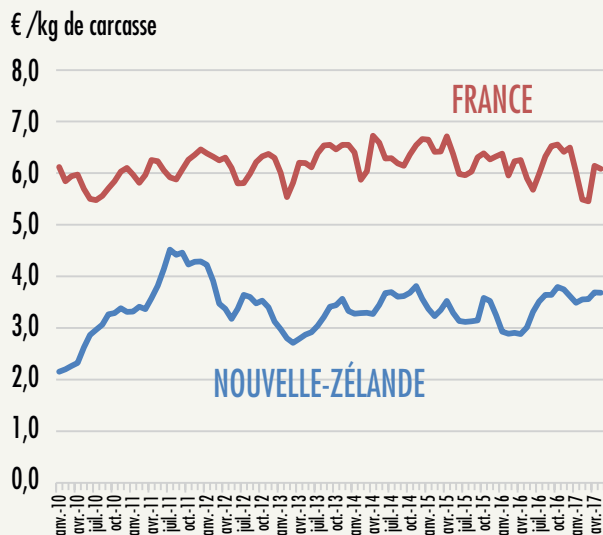
Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après Beef + Lamb New Zealand et NZ Statistics

ÉVOLUTION DU PRIX À LA PRODUCTION DE L'AGNEAU ET DU TAUX DE CHANGE NZ\$/€



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après Beef + Lamb New Zealand et la Banque de France

PRIX MOYENS A LA PRODUCTION MENSUELS DE L'AGNEAU



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer, Beef + Lamb New Zealand et la Banque de France

Converti en monnaie européenne⁶, le prix moyen à la production de l'agneau néozélandais oscille entre 3 et 4 €/kg de carcasse, prix bas rendu possible par les faibles coûts de production des systèmes néozélandais. L'écart est ainsi de 3 €/kg de carcasse entre le prix néozélandais (3,3 €/kg en moyenne en 2016) et le prix français (6,2 €/kg en moyenne en 2016). Autrement dit, le prix à la production français est en moyenne égal à 1,5 à 2 fois le prix néozélandais.

Un agneau de 18 kg de carcasse rapporte ainsi en moyenne à l'éleveur entre 40 et 80 € (60 € en moyenne sur 2016) en Nouvelle-Zélande, contre 100 à 120 € en France.

⁶ 1 NZ\$ équivaut en moyenne à 0,63 € en 2016.

Des revenus fluctuants, nettement moins élevés qu'en lait

Malgré des coûts de production limités, les revenus des exploitations ovines néozélandaises restent relativement bas comparés à d'autres productions.

Bien que basées sur des systèmes économes en intrants (« *low input* »), les exploitations ovines néozélandaises ont des revenus relativement faibles (« *low output* ») par rapport à ceux obtenus dans d'autres secteurs, et notamment en bovin lait.

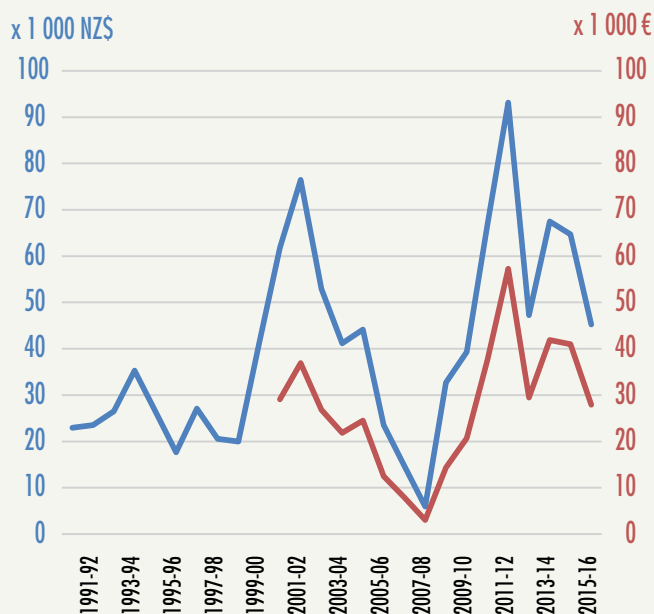
Les résultats de l'enquête technico économique de *Beef + Lamb New Zealand* (voir page 5) font ainsi état de revenus annuels d'en moyenne 39 000 € par UMO familiale (unité de main d'œuvre) sur la période 2010-2016 (20 000 € en moyenne /UMO sur la période 2000-2010). Sur la même période, les revenus laitiers atteignaient le double voire même le quadruple, selon les années.

Ces revenus sont en outre très fluctuants d'une année sur l'autre selon l'évolution du contexte néozélandais et mondial. Sur les 15 dernières années, le revenu moyen annuel des exploitations ovines néozélandaises a ainsi atteint un minimum de 3 000 € sur la campagne 2007-2008 (chute des prix à la production liée à l'afflux d'ovins dans les abattoirs pour cause de sécheresse) et un maximum de 57 000 €/UMO familiale sur la campagne 2011-12 (sursaut des prix à la production en lien avec une forte demande mondiale et des disponibilités néozélandaises réduites).

Les revenus sont par ailleurs assez variables selon les systèmes allaitants.

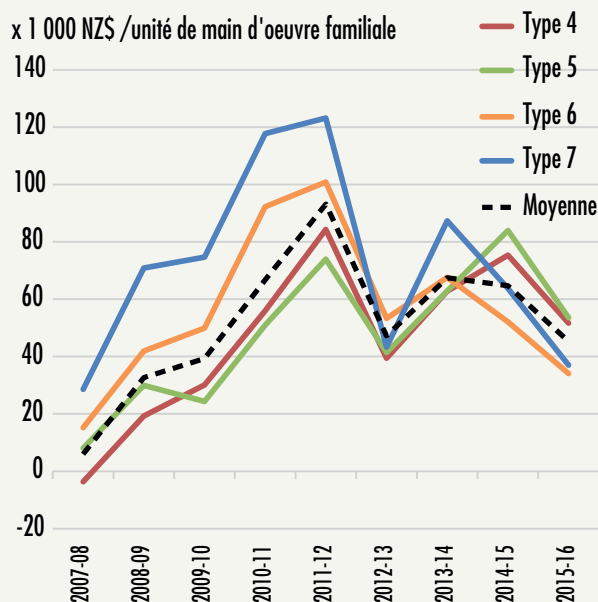
⁷ Revenu Courant Avant Impôts = revenu brut (ventes) – dépenses (fertilisation, réparations / maintenance, intérêts et loyers, dépréciations, etc.)

RÉSULTAT MOYEN AVANT IMPÔTS PAR EXPLOITATION (/UMO FAMILIALE)



Source: Estimations GEB - Institut de l'Élevage d'après *Beef + Lamb New Zealand* (Sheep and beef farm survey)

VARIABILITÉ DU RÉSULTAT MOYEN AVANT IMPÔTS DANS LES PRINCIPAUX SYSTÈMES



Source: Estimations GEB - Institut de l'Élevage d'après *Beef + Lamb New Zealand* (Sheep and beef farm survey)



Troupeau ovien dans l'île du Sud

2

UN POTENTIEL DE PRODUCTION AFFECTÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE LAITIER

En un quart de siècle, le cheptel ovin néozélandais a perdu plus de la moitié de ses brebis face à la forte concurrence de l'élevage laitier, notamment dans l'Ile du Sud. La mise en place de la nouvelle réglementation sur l'eau en Nouvelle-Zélande pourrait toutefois freiner la croissance du secteur laitier et limiter la baisse du cheptel ovin dans les prochaines années.



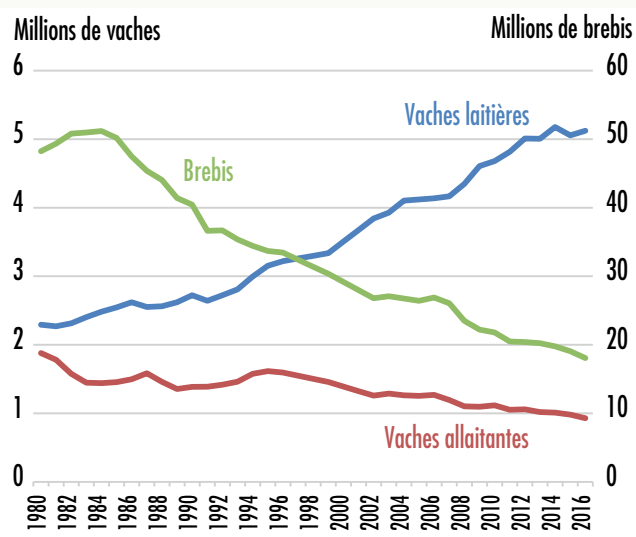
Boom du cheptel laitier depuis les années 90, au détriment du cheptel allaitant

Alors que le cheptel néozélandais de vaches laitières a quasiment doublé depuis 1990, les effectifs de brebis et de vaches allaitantes se sont fortement contractés.

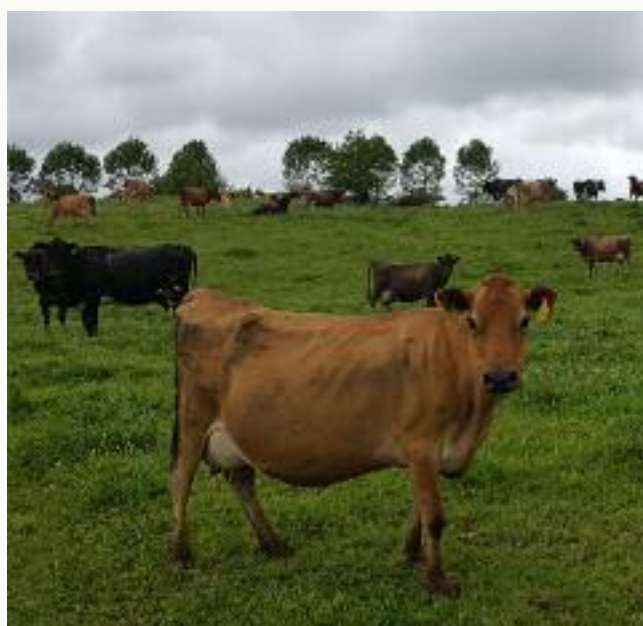
Depuis le début des années 90, le cheptel néozélandais de vaches laitières a grimpé de 88% pour atteindre 5,1 millions de têtes en 2016, soit 2,4 millions de plus qu'un quart de

siècle auparavant. Cette forte progression s'est faite aux dépens des cheptels allaitants. Sur la même période, les effectifs de brebis et de vaches allaitantes ont en effet chuté de respectivement 55% et 33%, pour tomber à 18,1 millions et 929 000 têtes en 2016. En 26 ans, la Nouvelle-Zélande a ainsi perdu 22 millions de brebis et 407 000 vaches allaitantes.

ÉVOLUTION DES CHEPTELS REPRODUCTEURS EN NOUVELLE-ZÉLANDE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics



Troupeau de vaches laitières en Nouvelle-Zélande

⇒ Meilleure rentabilité à l'hectare de l'élevage laitier

COMPARAISON DES RENTABILITÉS À L'HECTARE EN 2010

NZ\$/ha	Exploitation laitière moyenne	Exploitation ovine / bovine moyenne
Produit Net	6 751	470
Dépenses courantes	3 566	279
Résultat avant impôts	1 470	86

Source: Red Meat Sector Strategy d'après MAF National Dairy Model 2010 et National Sheep and Beef 2010 Pastoral Monitoring Report*.

La rentabilité à l'hectare de l'élevage laitier est nettement supérieure à celle de l'élevage ovine.

L'évolution inverse des cheptels ovins et bovins laitiers en Nouvelle-Zélande s'explique notamment par la différence de rentabilité de ces productions. En 2010, la rentabilité à l'hectare d'une exploitation laitière était en effet estimée 17 fois supérieure à celle d'une exploitation ovine.

*(Données basées sur une exploitation laitière de 138 hectares et une exploitation ovine - bovine allaitante de 771 hectares).

⇒ Expansion de l'irrigation



Rampe d'irrigation dans le Canterbury

Le développement de l'irrigation a rendu possible l'activité laitière dans des régions où ce n'était pas le cas auparavant.

Bien que l'irrigation à grande échelle ait commencé dès la fin du 19^{ème} siècle en Nouvelle-Zélande, la majorité des grands projets ont été entrepris après 1960, dans les régions du Canterbury et de l'Otago (Ile du Sud). Jusque-là orientées principalement vers l'élevage ovine et peu adaptées à l'élevage laitier en raison des sols très drainants et du manque d'eau (été secs), ces régions sont alors devenues propices au développement du lait.

⇒ Les vaches laitières ont remplacé les ovins, notamment dans l'Île du Sud

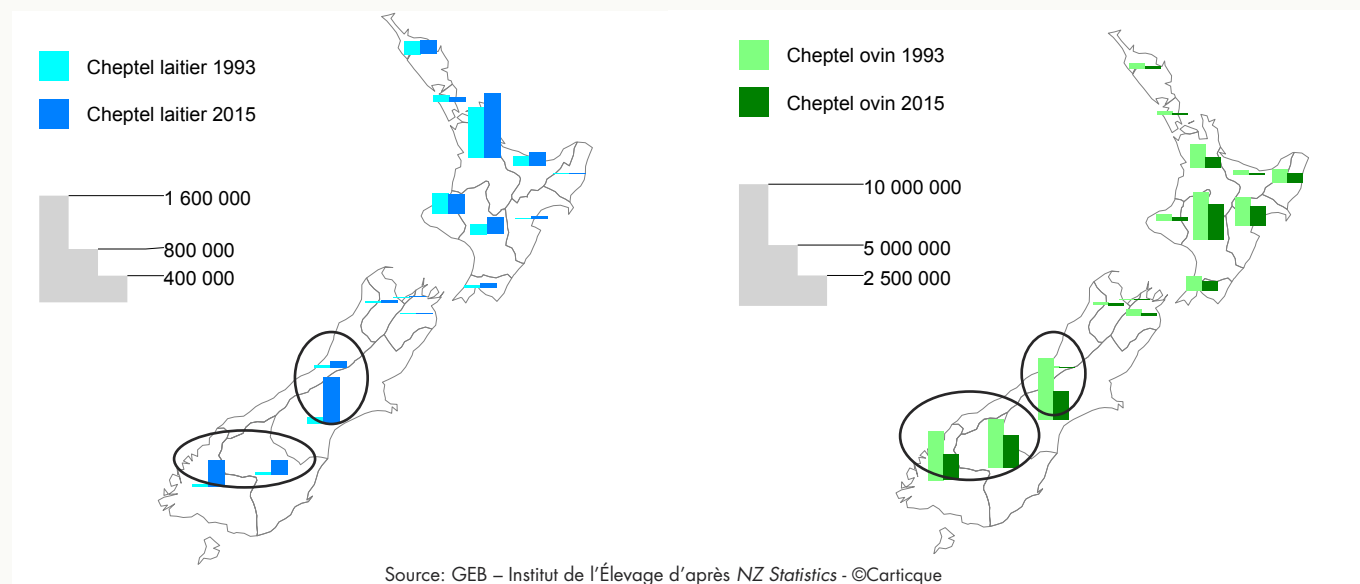
Face à ces nouvelles opportunités et à l'attractivité économique de la production laitière, les bonnes terres ovines de l'Île du Sud ont été massivement converties à l'élevage laitier.

La surface occupée par les exploitations laitières en Nouvelle-Zélande a ainsi progressé de plus d'un million

d'hectares entre 1986 et 2012, sans compter l'affectation de surfaces croissantes, destinées au pâturage des génisses et vaches taries laitières, dans les exploitations allaitantes.

Les ovins ont ainsi été peu à peu relégués sur les terres les plus difficiles (pentes notamment).

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES CHEPTELS EN NOUVELLE-ZÉLANDE



LE SECTEUR LAITIÈRE NÉOZÉLANDAIS S'EST PLUTÔT BIEN SORTI DE LA CRISE DE 2015-2016

La chute du prix du lait à partir de mi 2014, dans le sillage des cours mondiaux, a fortement affecté la rentabilité des exploitations laitières néozélandaises, déjà très endettées suite à d'importants investissements. Malgré un vent de panique dans le secteur, le nombre de cessations laitières est finalement resté limité, les banques ayant accordé les prêts de trésorerie pour permettre aux élevages de traverser la crise. Le rebond du prix de lait sur la campagne 2016-17, après deux ans de baisse, a en outre allégé la pression sur le secteur.

Pour + d'informations : Dossier Économie de l'Élevage sur la Nouvelle-Zélande laitière (à paraître).

2 UN POTENTIEL DE PRODUCTION AFFECTÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE LAITIER

Une nouvelle réglementation environnementale est en cours d'élaboration...

Face à la dégradation de la qualité de ses eaux de surface, la Nouvelle-Zélande est en train de réformer sa réglementation environnementale.

La protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles représentent un enjeu économique et sociétal majeur en Nouvelle-Zélande. Le secteur du tourisme, largement basé sur la nature avec ses 3 millions de visiteurs internationaux annuels, rapporte en effet au pays autant de devises que les exportations laitières, soit près de 13 milliards de dollars néozélandais chaque année. L'image « *clean & green*² » du pays est en outre un atout de poids sur les marchés export et un argument clairement affiché lors de la négociation de nouveaux accords internationaux. À cela s'ajoutent les attentes sociétales fortes des citoyens néozélandais et notamment des communautés maories (peuple premier de l'archipel).

Or, la qualité des eaux de surface se dégrade depuis une dizaine d'années, en lien avec l'augmentation des effectifs laitiers et l'intensification des systèmes. Les teneurs en nitrates dans les cours d'eau ont progressé (mais restent faibles par rapport à certaines situations françaises) et on observe des problèmes d'eutrophisation (teneurs élevées en azote et phosphore) dans certaines zones. La proximité des troupeaux par rapport aux cours d'eau entraîne en outre des contaminations bactériennes.

Dans ce contexte, la Nouvelle-Zélande a décidé de réformer sa législation, pour une gestion plus stricte de la ressource en eau. Une nouvelle version de la Déclaration de la Politique Nationale pour la gestion de l'eau douce (*National Policy Statement for Freshwater Management*) a ainsi été signée en 2014, définissant les grands objectifs de la politique, ainsi que certains seuils minimum en termes de qualité de l'eau.

Mais comme le reste de la politique environnementale néozélandaise (voir encadré ci-contre), il ne s'agit là que d'un cadre national très général, laissant d'importantes marges de manœuvres aux régions qui sont les acteurs centraux du dispositif. La déclinaison et la mise en œuvre concrète de la réglementation se fait en effet à l'échelle des territoires, dans le cadre d'un processus relativement lent (consultation publique avec toutes les parties prenantes). Les Conseils régionaux néozélandais ont ainsi jusqu'à 2025 (avec dérogation possible jusqu'en 2030) pour élaborer des plans régionaux comportant :

- une évaluation de la situation locale actuelle sur leur territoire (qualité et disponibilités en eau) ;
- la définition des objectifs à maintenir ou atteindre par rapport à cette situation ;
- le choix des méthodes / règles à mettre en place pour y parvenir (obligations de moyens ou de résultats) et de l'échelle spatiale retenue pour cette mise en œuvre (possibilité de déclinaison à l'échelle des bassins-versants) ;
- le choix des délais pour atteindre ces objectifs (aucune échéance n'étant fixée par la loi).

À l'échelle des exploitations agricoles, le texte n'apporte aucune précision concernant leurs modalités de gestion, les obligations, ni ce qui est interdit ou non... Chaque Conseil régional est libre de fixer ses propres limites, contraintes et échéances. Face à ces marges de manœuvres très importantes, la mise en place de la nouvelle réglementation aboutira vraisemblablement à des contraintes différentes pour les éleveurs selon les régions.

² Propre et verte.



Troupeau laitier dans l'île du Sud

... et devrait freiner à terme la croissance du secteur laitier

La limitation du lessivage³ de l'azote devrait contraindre les exploitations laitières.

Bien que l'élaboration des plans régionaux soit encore en cours, certaines régions, notamment laitières (Canterbury, Waikato, Southland), ont pris les devants, ce qui permet d'estimer dès aujourd'hui l'impact que pourrait avoir la nouvelle réglementation sur les exploitations néozélandaises.

Alors que l'un des principaux contaminants de l'eau est l'azote sous sa forme nitrrique (nitrates), la plupart des régions travaillent aujourd'hui sur la définition d'objectifs de limitation du lessivage, plutôt sous forme d'obligation de résultat, laissant aux agriculteurs la possibilité de choisir les moyens pour y parvenir. À terme, les exploitations agricoles néozélandaises devront ainsi réaliser des bilans de l'azote et proposer des plans d'actions environnementaux pour réduire leurs pertes. Les limitations de lessivage devraient ainsi freiner l'intensification laitière, voire même dans certains cas

rendre impossible la conversion de terres ovines en terres laitières (si le seuil d'émission est fixé à l'hectare selon l'historique de l'exploitation).

Bien que moins émettrices d'azote⁴, les exploitations ovines devraient également être impactées par la nouvelle réglementation, sur le volet « contamination bactérienne ». Alors que le secteur laitier a déjà beaucoup travaillé sur la question, les aménagements évitant l'accès des animaux aux cours d'eau sont encore rares dans le secteur allaitant. L'installation de barrières, dans des zones parfois très pentues, va vraisemblablement engendrer des investissements conséquents pour les exploitations ovines dans les années à venir, et leur remplacement régulier aura également un coût. Ceci pourrait davantage freiner leur développement.

³ Transports d'éléments par l'eau de pluie, en direction des nappes phréatiques.

⁴ Moyennes de lessivage de l'azote en Nouvelle-Zélande : 30-35 kg /ha dans les exploitations laitières ; 12-15 kg /ha dans les exploitations ovines.

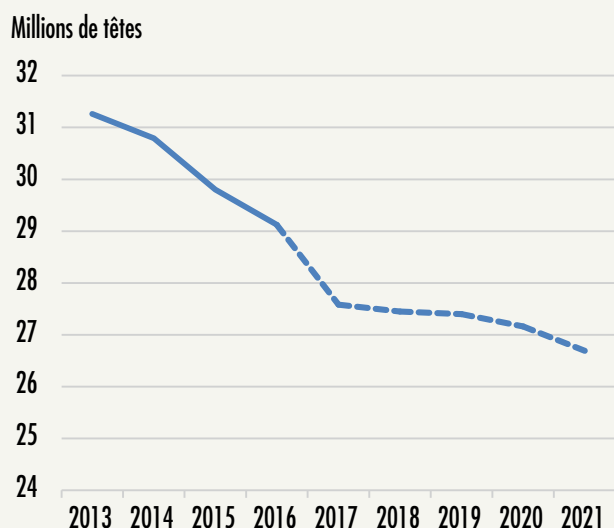
LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE EN NOUVELLE-ZÉLANDE

L'acte législatif principal portant sur la gestion de l'environnement en Nouvelle-Zélande est le « *Resource Management Act – RMA* » (Loi sur la gestion des ressources), adopté en octobre 1991. Le Gouvernement central et le Ministère de l'Environnement ont la responsabilité de l'administrer et de fournir des orientations et priorités nationales, via l'établissement de Normes environnementales nationales (*National environmental standards*) et de Déclarations de Politique Nationale (*National Policy Statements*).

Les gouvernements locaux mettent en pratique la loi et se chargent de la déclinaison régionale concrète de la réglementation via l'élaboration de plans régionaux et de districts. Dans la pratique, le RMA fait ainsi plutôt figure de guide laissant d'importantes marges de manœuvres aux administrations locales et régionales sur la façon de gérer les problématiques environnementales sur leur territoire.

BILAN : Vers un ralentissement de la baisse du cheptel ovin ?

ÉVOLUTION DU CHEPTEL OVIN NÉOZÉLANDAIS (AU 30 JUIN)



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après *Ministry for Primary Industries*

La baisse de la concurrence exercée par le secteur laitier devrait permettre au cheptel ovin néozélandais de mieux se maintenir dans les années à venir.

D'après les experts néozélandais, la croissance du secteur laitier devrait ralentir dans les prochaines années, et plafonner à plus long terme, notamment en raison des contraintes environnementales croissantes. Par ailleurs, bien qu'il reste encore quelques marges de manœuvre dans l'Île du Sud, il semble que la grande majorité des terres ovines propices à l'élevage laitier ait déjà été convertie. La concurrence exercée par le secteur laitier sur les exploitations ovines devrait ainsi diminuer.

Pour autant, le secteur ovin néozélandais reste confronté à des revenus relativement faibles pour les éleveurs (voir partie 1), et devrait également être impacté par les contraintes environnementales. Si un rebond du cheptel apparaît ainsi peu probable dans les années à venir, le Ministère des Industries Primaires néozélandais (*Ministry for Primary Industries*) table néanmoins sur un ralentissement de la baisse dans les prochaines années. Le cheptel ovin néozélandais pourrait ainsi totaliser 26,7 millions de têtes en 2021.

3

D'IMPORTANTES GAINS DE PRODUCTIVITÉ ONT LIMITÉ LA BAISSÉ DE LA PRODUCTION

L'augmentation de la productivité numérique des brebis et l'alourdissement des carcasses ont limité le recul de la production néozélandaise de viande ovine depuis le milieu des années 1980. Grâce aux quelques marges de manœuvre qui demeurent encore, la production pourrait se stabiliser dans les prochaines années. Son évolution restera toutefois très dépendante des conditions climatiques.



La production de viande ovine a nettement moins baissé que le cheptel...

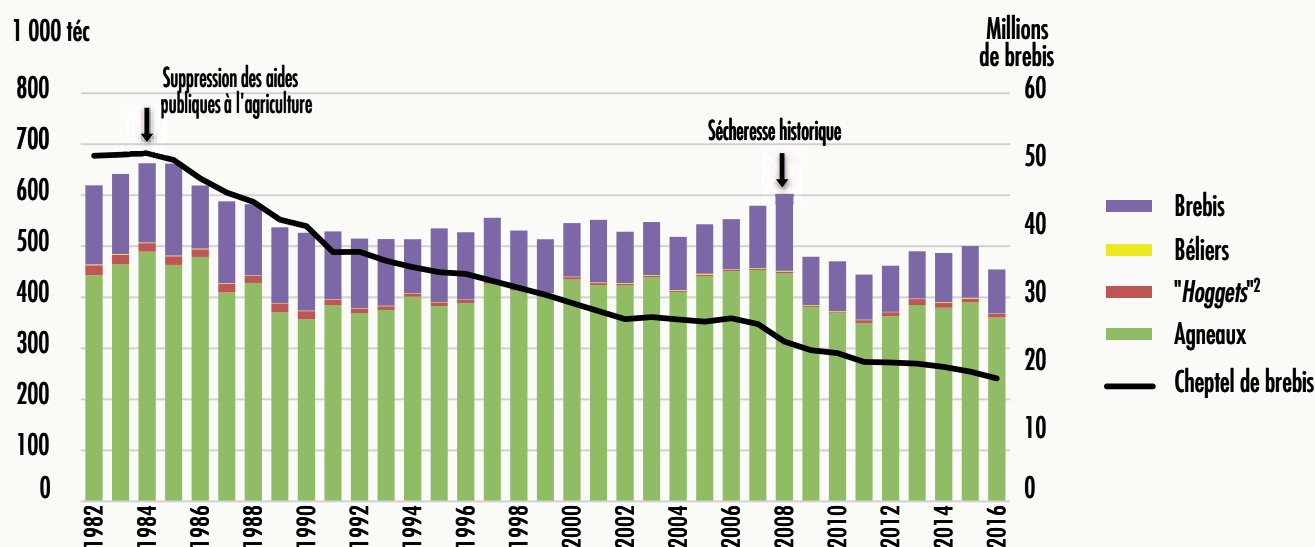
En 3 décennies, le recul de la production a été moitié moins marqué que celui du cheptel de brebis.

Bien que la chute du cheptel reproducteur depuis 1984 (-65% à 18,1 millions de brebis en 2016) se soit directement traduite par la diminution de la production, celle-ci a été beaucoup plus limitée. À 454 500 tonnes équivalent carcasse en 2016,

la production néozélandaise de viande ovine était en effet inférieure de seulement 31% à son niveau de 1984. Alors que les abattages d'agneaux ont reculé de 46% à 19,6 millions de têtes en 2016 (-26% à 360 600 téc), ceux d'ovins adultes ont chuté de 57% à 3,7 millions de têtes (-46% à 93 900 téc).

La Nouvelle-Zélande se place ainsi au rang de 3^{ème} producteur mondial de viande ovine, derrière la Chine et l'Australie¹.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE VIANDE OVINE ET DU CHEPTEL DE BREBIS EN NOUVELLE-ZÉLANDE



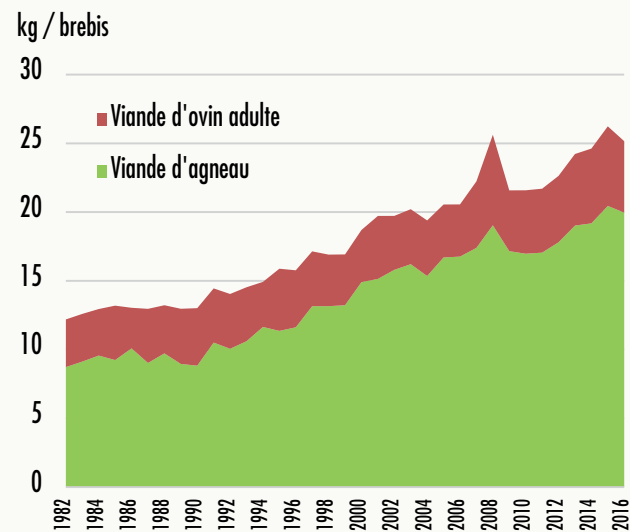
Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

¹ 4^{ème} producteur si l'on considère l'Union européenne comme une entité unique.

² « Hogget » : Jeune ovin, mâle ou femelle, ne s'étant jamais reproduit, abattu entre 12 et 24 mois.

... grâce au bond du nombre de kg d'agneaux produits par brebis

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION NÉOZÉLANDAISE DE VIANDE OVINE PAR BREBIS



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après NZ Statistics



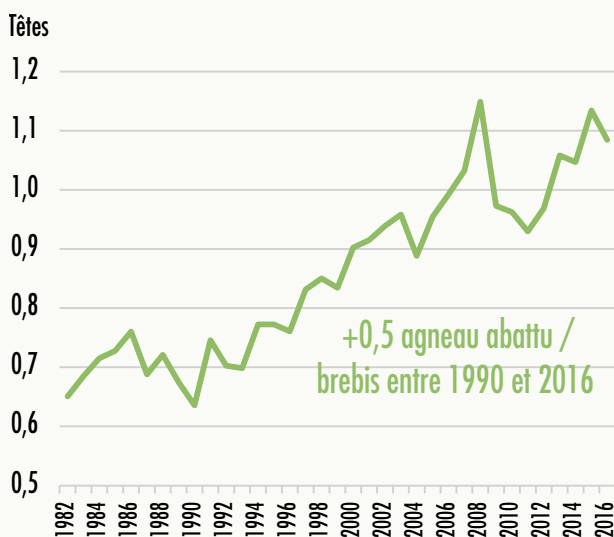
Brebis et leurs agneaux au pâturage en Nouvelle-Zélande

Le nombre de kg de viande d'agneau produits par brebis a doublé depuis le début des années 1990.

Entre 1990 et 2016, la production de viande ovine ramenée à la brebis a doublé pour atteindre 25,2 kg en 2016. Cette hausse a été permise par la multiplication par 2,3 des kg de viande d'agneau produits par brebis, soit une augmentation de 11,1 kg en 26 ans !

⇒ Hausse conjointe de la productivité numérique et des poids de carcasse

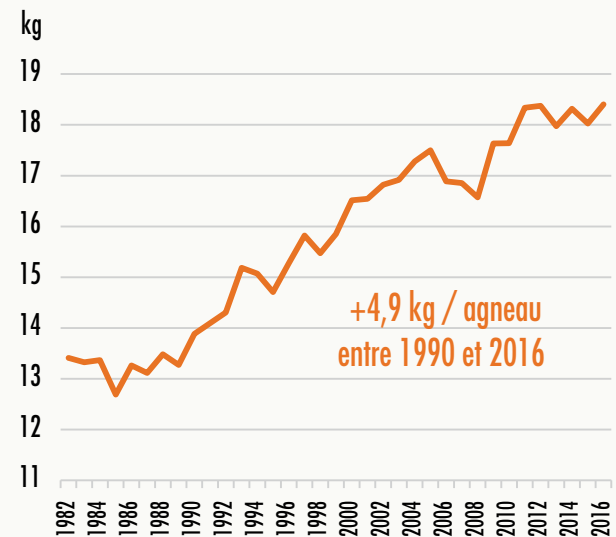
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AGNEAUX ABATTUS PAR BREBIS ET PAR AN



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après NZ Statistics

Après la suppression des aides, les éleveurs néo-zélandais, accompagnés par des techniciens, ont en effet cherché à gagner en efficacité et à augmenter leur production par brebis afin de faire progresser leur revenu. L'adaptation des races (passage à des races et croisements plus adaptés à

ÉVOLUTION DU POIDS CARCASSE MOYEN DES AGNEAUX ABATTUS



la production de viande qu'à celle de laine) et des systèmes de production a ainsi permis d'importants gains de productivité numérique. L'augmentation des poids carcasse (+38% entre 1984 et 2016 pour les agneaux ; +26% pour les ovins adultes) a également accru la production.

Des marges de manœuvre aujourd'hui limitées

La progression du nombre de kg d'agneau produits par brebis devrait ralentir dans les prochaines années.

Si une augmentation du nombre d'agneaux abattus par brebis apparaît encore possible, notamment grâce à l'amélioration des résultats techniques des éleveurs les moins performants (progrès génétique, travail sur le taux de

survie des agneaux, optimisation de la gestion des prairies pour l'alimentation des brebis, etc.), les poids carcasse semblent en revanche plafonner (entre 18 et 18,5 kg par agneau en moyenne). La hausse du nombre de kg d'agneaux produits par brebis pourrait ainsi se poursuivre dans les prochaines années, mais à un rythme plus lent que lors des deux décennies précédentes.

3 D'IMPORTANTES GAINS DE PRODUCTIVITÉ ONT LIMITÉ LA BAISSÉ DE LA PRODUCTION

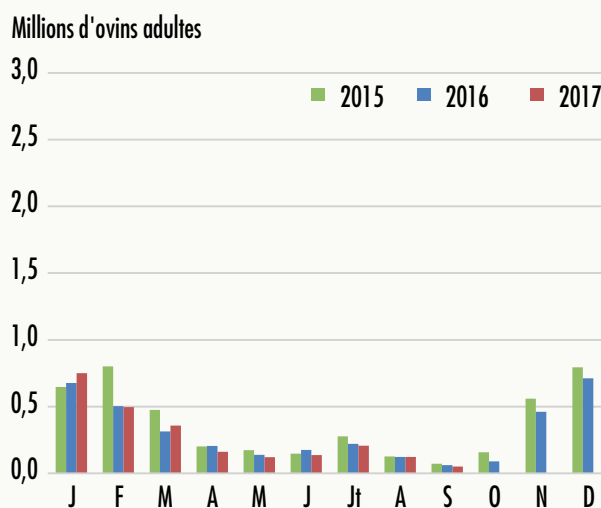
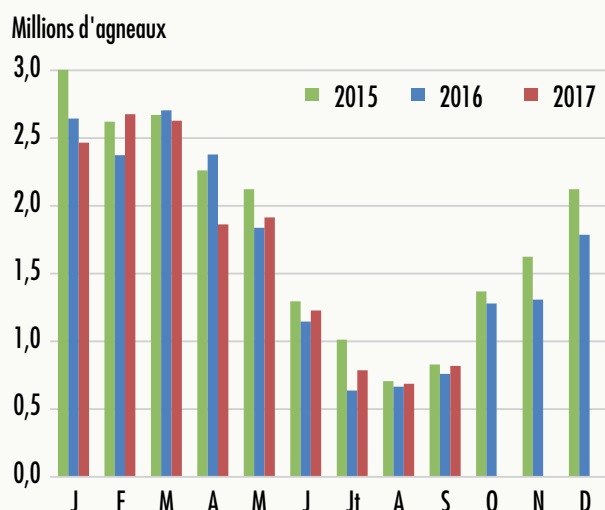
La production ovine néozélandaise reste très dépendante du climat

Les abattages d'ovins néozélandais sont très saisonniers et particulièrement sensibles aux sécheresses, qui devraient s'accroître dans les prochaines années.

⇒ La saisonnalité des abattages suit le cycle de la pousse de l'herbe

Avec un cycle de production calé sur la pousse de l'herbe (agnelages concentrés au début du printemps austral), les abattages néozélandais d'ovins sont très saisonniers. Plus des ¾ des sorties ont ainsi lieu entre novembre et mai, avec un pic marqué lors de l'automne austral (40% des abattages sont concentrés sur le 1^{er} trimestre).

SAISONNALITÉ DES ABATTAGES D'AGNEAUX ET D'OVINS ADULTES EN NOUVELLE-ZÉLANDE



Source : GEB – Institut de l'Élevage d'après NZ Statistics

Du fait de l'inversion des saisons entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud, cette saisonnalité est inversée par rapport à la saisonnalité européenne où les abattages sont plus élevés au 2nd semestre. Ce n'est cependant pas le cas en France, où une partie de la production est dessaisonnée pour mieux coller à la demande et où les abattages sont maximums autour des fêtes de Pâques.

⇒ Les sécheresses ont un impact important sur le niveau des abattages

Cette forte dépendance à la pousse de l'herbe rend la production néozélandaise de viande ovine très sensible aux perturbations climatiques, et notamment aux sécheresses. Ces dernières se traduisent en effet généralement par un afflux d'ovins dans les abattoirs, pour alléger la pression sur des pâturages dégradés. Les événements les plus sévères (sécheresse de 2008 notamment) ont en outre un impact très négatif sur le

cheptel reproducteur en accélérant la décapitalisation, ce qui se répercute ensuite sur le niveau des abattages des années suivantes.

Alors même que les ovins néozélandais sont peu à peu relégués sur les terres les plus difficiles (meilleures terres ovines converties en terres laitières), cette sensibilité au climat devrait s'accroître dans les années à venir.

⇒ Le changement climatique devrait se traduire par une augmentation de l'occurrence des sécheresses

D'après une étude scientifique conduite en 2011 par le NIWA³, la Nouvelle-Zélande devrait être très impactée par le changement climatique, avec notamment de plus en plus de périodes de sécheresses. Le scénario le plus probable table ainsi sur une augmentation de 5 à 10% du nombre d'épisodes secs d'ici 2050 et sur une intensification des phénomènes d'ici la fin du siècle.

L'élevage ovin néozélandais devrait ainsi être de plus en plus confronté à ces perturbations climatiques dans les années à venir, ce qui impactera nécessairement le niveau des abattages. Les systèmes de production seront en outre amenés à évoluer pour s'adapter au manque d'eau.

³ National Institute of Water & Atmospheric research : Institut national de recherche sur l'eau et l'atmosphère.

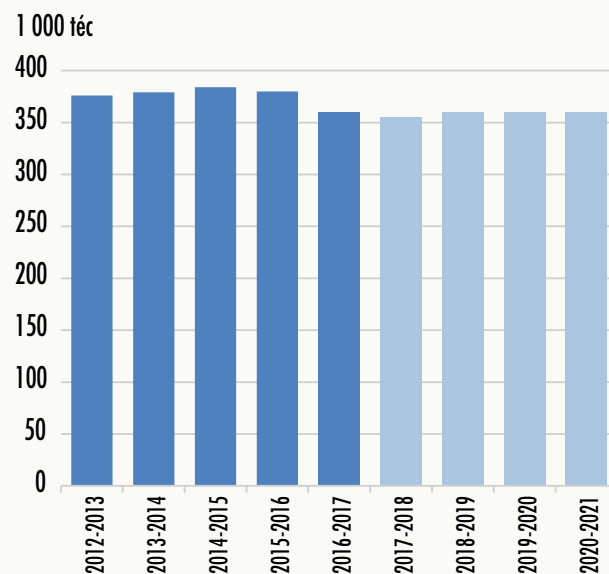
BILAN : La production néozélandaise de viande ovine pourrait se stabiliser dans les prochaines années

Si la production devrait se stabiliser en tendance à moyen terme, le niveau des abattages pourrait toutefois être temporairement impacté par les sécheresses, probablement de plus en plus fréquentes.

Alors que la baisse du cheptel ovin devrait ralentir (voir partie 2), les marges de manœuvre sur la productivité devraient compenser la diminution des effectifs de brebis. D'après les prévisions publiées par le *Ministry for Primary Industries* (juin 2017), la production néozélandaise de viande ovine pourrait ainsi se stabiliser tendanciellement dans les prochaines années.

L'évolution des conditions climatiques, et notamment l'augmentation attendue des épisodes de sécheresses, devrait toutefois entraîner des variations temporaires d'abattages difficilement prévisibles.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION NÉOZÉLANDAISE DE VIANDE D'AGNEAU



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après *Ministry for Primary Industries*

UN ENGOUEMENT CROISSANT POUR LA PRODUCTION DE LAIT DE BREBIS

Bien que cela reste une niche, le secteur ovin lait est en plein essor en Nouvelle-Zélande. Quasi inexistant au début des années 1990, il compte aujourd'hui 16 exploitations détenant environ 33 000 brebis laitières. Initialement destinée au marché intérieur, la production est aujourd'hui en partie exportée, notamment vers l'Asie, sous forme de poudre de lait. Des investisseurs chinois ont d'ailleurs racheté une usine de séchage en Nouvelle-Zélande en 2015.

Face à cet engouement, la filière commence à se structurer, avec la création en 2015 du collectif « *Sheep Dairy New Zealand* », composé d'éleveurs, de scientifiques, de consultants et de toutes les parties prenantes soutenant le développement du secteur en Nouvelle-Zélande. L'un des enjeux du secteur consiste aujourd'hui à trouver des races et des croisements adaptés aux conditions néozélandaises : la 1^{ère} race ovine laitière néozélandaise a été enregistrée en 2016 et des importations de génétique (française notamment) sont en cours.



Boite de poudre de lait de brebis destinée au marché chinois.



Publicité pour une marque de poudre de lait de brebis néozélandaise.

4

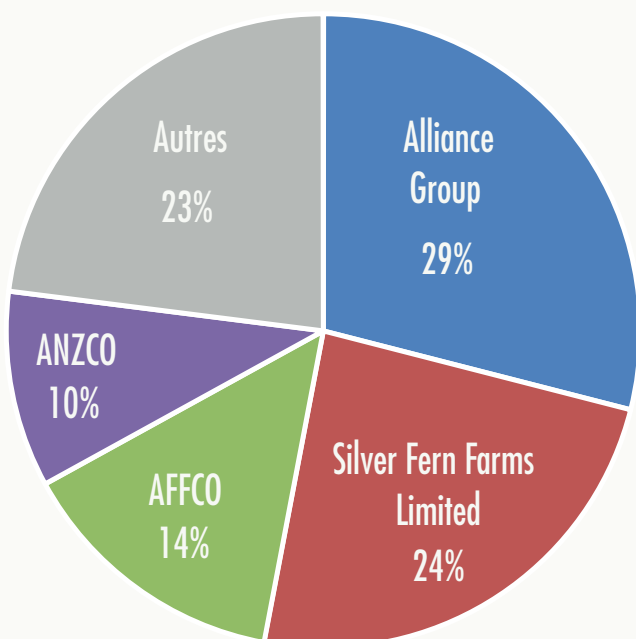
DES EXPORTS EN PLEINE ÉVOLUTION

Le marché intérieur néozélandais étant très réduit, l'essentiel de la production de viande ovine est exporté. Afin d'optimiser la valorisation des carcasses, le secteur privilégie les envois de découpes et la diversification des marchés. Si la Chine est ainsi devenue en quelques années une destination majeure pour les morceaux de faible valeur, l'Union européenne reste une destination clé pour la viande d'agneau néozélandaise, car nettement plus rémunératrice pour les pièces à forte valeur ajoutée.



4 opérateurs se partagent trois quarts des abattages d'ovins

RÉPARTITION DES ABATTAGES D'OVINS DESTINÉS À L'EXPORT



Le secteur de l'abattage-découpe est relativement concentré en Nouvelle-Zélande.

Début 2017, la Nouvelle-Zélande comptait 35 abattoirs agréés à l'export traitant des ovins, répartis sur l'ensemble du territoire néozélandais (29 dans l'Île du Nord, 16 dans l'Île du Sud). 8 étaient spécialisés ovins, le reste mixte ovins-bovins.

Si une vingtaine d'entreprises du secteur de la viande se partagent ces sites, plus de 75% des abattages d'ovins sont réalisés par seulement 4 opérateurs multi-sites et multi-espèces :

Alliance Group : groupe 100% coopératif (5 000 éleveurs sociétaires), détenant 6 sites d'abattage-découpe traitant les ovins.

Silver Fern Farms : plus grande coopérative d'abattage de Nouvelle-Zélande (16 000 éleveurs ovins et bovins sociétaires), détenue pour moitié depuis 2016 par le groupe *Shanghai Maling* (voir encadré page 23). *Silver Fern Farms* possède aujourd'hui 6 sites d'abattage-découpe traitant les ovins.

AFFCO : entreprise privée, filiale de *Talley's Group Limited* (l'un des leaders agroalimentaires en Nouvelle-Zélande), détenant 6 sites d'abattage-découpe traitant les ovins.

ANZCO Foods : entreprise privée appartenant majoritairement à deux actionnaires Japonais (*Itoham Foods Inc.* et *Nippon Suisan Kaisha Ltd.*), possédant 3 sites d'abattage-découpe traitant les ovins.

Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après ANZCO Foods

Des outils d'abattage en surcapacité chronique

La baisse du cheptel ovien a conduit à la surcapacité des outils d'abattage, qui pèse sur les marges du secteur.

Du fait de la forte saisonnalité des abattages d'ovins (pic au 1^{er} semestre), les outils d'abattage néozélandais sont généralement surdimensionnés pour pouvoir absorber l'afflux d'animaux en début d'année. Pendant le creux saisonnier de l'hiver austral, certains sites sont ainsi fermés temporairement, quand d'autres tournent au ralenti. L'organisation du travail dans les entreprises d'abattage doit prendre en compte ces périodes creuses : les salariés des abattoirs ont généralement deux emplois saisonniers différents sur l'année. Le maintien de la main d'œuvre qualifiée d'une année sur l'autre représente ainsi un challenge important pour les entreprises.

Mais au-delà de cette adaptation saisonnière, le secteur de l'abattage néozélandais d'ovins est confronté aujourd'hui à la baisse du cheptel, qui accentue la surcapacité des outils et accroît la concurrence entre opérateurs, notamment pour l'approvisionnement en agneaux. La restructuration apparaît ainsi loin d'être terminée et une

rationalisation des outils semble aujourd'hui nécessaire pour réduire les coûts et augmenter les marges du secteur (d'après un rapport publié en mars 2015¹, le secteur nécessiterait la fermeture de 13 sites d'abattage d'ovins pour espérer retrouver une rentabilité correcte). Mais le maintien d'une certaine surcapacité permet aussi de disposer de marges de manœuvre pour absorber les pics d'abattages en période de sécheresse... Un équilibre reste donc à trouver.

Afin de sécuriser leurs approvisionnements, certains opérateurs mettent en place des contrats (avec des engagements de volumes et de prix), mais d'après ANZCO (opérateur le plus impliqué dans la contractualisation), cela ne concernerait aujourd'hui que moins de 25% des éleveurs néozélandais. Ce pourcentage est toutefois variable d'un opérateur à l'autre.

¹ "Red Meat Industry – Pathways to long-term sustainability" - Meat Industry Excellence

Une production orientée vers l'export

Le marché intérieur étant très réduit en Nouvelle-Zélande, 85% de la production est exportée.

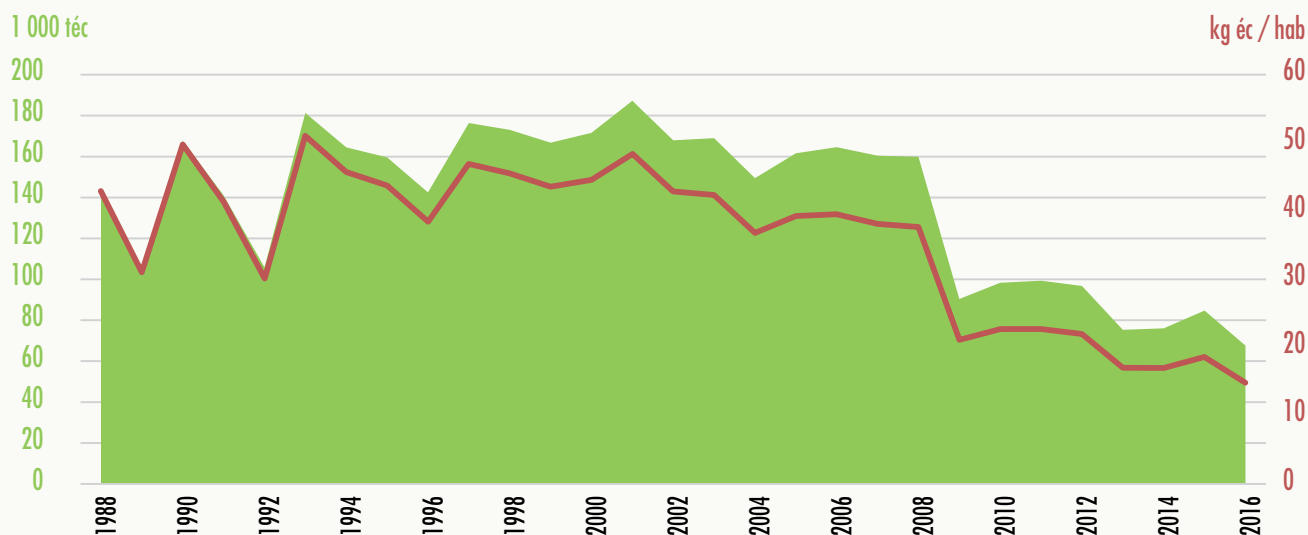
Bien que la consommation de viande ovine par habitant y soit toujours l'une des plus élevées au monde (environ 15 kg équivalent carcasse par habitant en 2016, contre 2,5 kg éc en France), le marché intérieur n'absorbe que 15% de la production, en raison de sa population réduite (4,6 millions d'habitants en 2016). La production néozélandaise de viande ovine est ainsi orientée majoritairement vers l'export.

Malgré la hausse régulière de la population (+1% par an en moyenne sur les 10 dernières années), la consommation

totale de viande ovine a en outre eu tendance à se réduire, le marché export étant généralement privilégié au détriment de la demande intérieure.

Alors que la production baisse sur le long terme, l'augmentation de la part exportée (69% en 2000 ; 85% en 2016) a ainsi permis à la Nouvelle-Zélande de limiter la baisse de ses envois, et de conserver son positionnement sur les marchés internationaux. Avec 389 000 téc exportées en 2016 (volume stable comparé à la moyenne des envois entre 1990 et 2015), le pays conforte ainsi sa place de 2^{ème} exportateur mondial de viande ovine en volume, derrière l'Australie (432 000 téc exportées en 2016).

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION NÉOZÉLANDAISE DE VIANDE OVINE

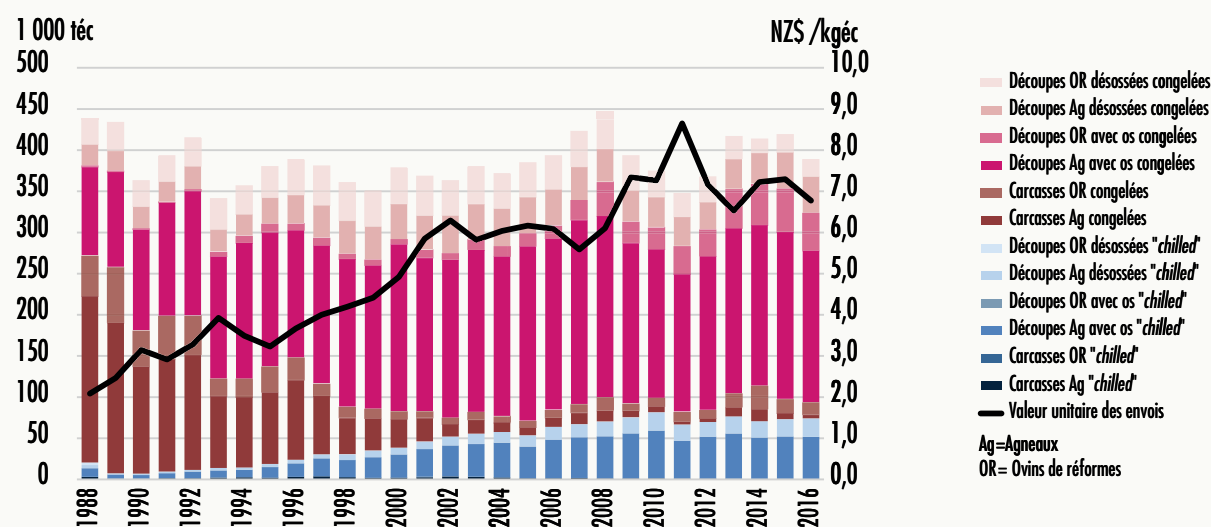


Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

Un modèle économique basé sur la dissociation des carcasses...

Afin d'optimiser la valorisation des carcasses ovines, la Nouvelle-Zélande a misé sur la découpe et l'innovation-produit, qui lui permettent de profiter des meilleurs prix pour chaque morceau, en les orientant vers les marchés les plus rémunérateurs.

COMPOSITION DES EXPORTATIONS NÉOZÉLANDAISES DE VIANDE OVINE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

Alors que les exportations néo-zélandaises de viande ovine comportaient encore une part importante de carcasses à la fin des années 1980 (58% des volumes exportés en 1989), la filière a depuis fait le choix de privilégier les envois de découpes, permettant de valoriser au mieux chaque morceau de la carcasse d'un animal, en l'exportant vers le marché le plus rémunérateur. Cette évolution a impliqué d'importants travaux d'innovation, pour s'adapter au mieux aux demandes des consommateurs internationaux. Le développement de la technologie du « chilled² » notamment a ouvert de nouvelles opportunités sur le marché mondial.

En 2016, les envois néo-zélandais de viande ovine étaient ainsi constitués à 95% par des découpes (72% avec os, 23% désossées). 19% des volumes étaient expédiés sous forme « chilled » (contre seulement 2% en 1989). Il s'agissait en outre à 78% de viande d'agneau.

Cette stratégie a permis une forte progression de la valeur unitaire des envois (×3,3 depuis 1988, à 6,8 NZ\$/kg éc en 2016, soit environ 4,3 €/kg éc), et donc la hausse de la valeur totale exportée (×2,9 depuis 1988, à 2,6 milliards de NZ\$ en 2016). La Nouvelle-Zélande est ainsi désormais le 1^{er} exportateur mondial de viande ovine en valeur.

UNE PLACE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE POUR LA VIANDE CERTIFIÉE « HALAL »

Outre la diversification des types de morceaux exportés, la Nouvelle-Zélande s'est positionnée depuis longtemps sur le segment « halal » afin d'accéder à de nouveaux marchés. Aujourd'hui, la majorité des ovins néo-zélandais sont ainsi abattus selon le rituel « halal » (avec étourdissement électrique réversible systématique³). Toute la viande produite n'est cependant pas certifiée et étiquetée « halal », les opérateurs et les détaillants s'adaptant aux marchés visés.

Ce segment est en nette progression. D'après la *Meat Industry Association* (voir page 26), plus de 232 000 tonnes de viande certifiée « halal » (viande bovine + ovine) auraient été exportées entre octobre 2015 et septembre 2016, soit plus du double des envois du début des années 2000. 38% des volumes ont aujourd'hui pour destination des pays à dominante musulmane (Malaisie, Indonésie, Arabie Saoudite, Égypte, etc.), mais les destinations les plus dynamiques sont la Chine et l'Amérique du Nord (Canada, USA).

Il n'y a en revanche pas d'abattages selon le rituel « casher » en Nouvelle-Zélande.

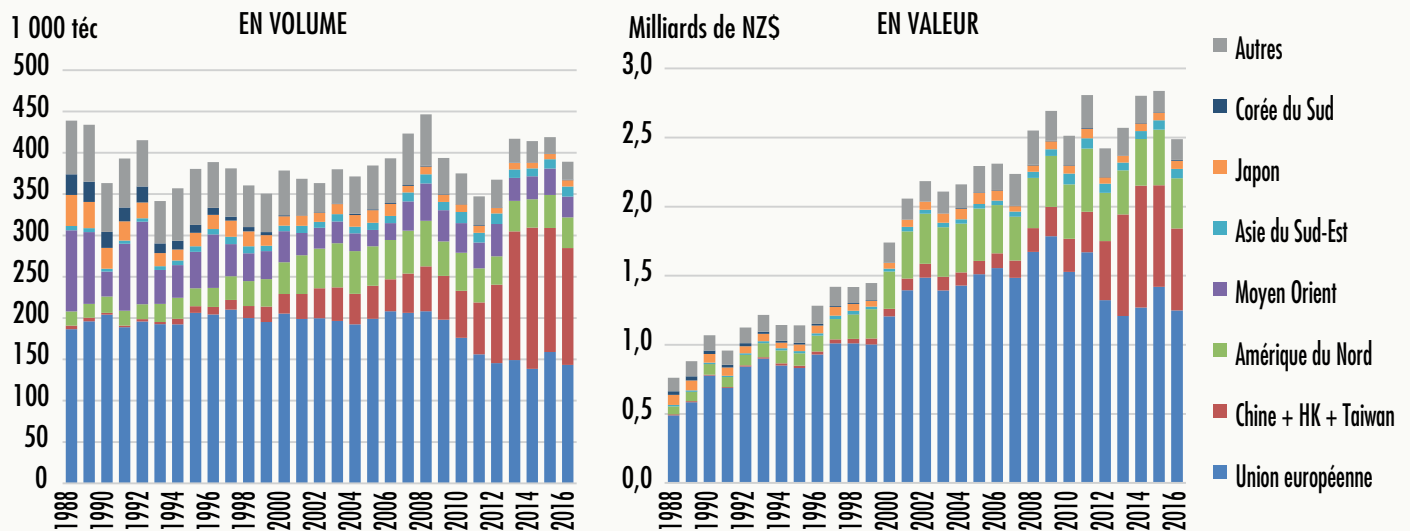
² Viande conditionnée dans un emballage plastique étanche, sous vide ou atmosphère contrôlée (oxygène remplacé par du dioxyde de carbone), et maintenue à une température entre -1°C et 0°C. Cette technique permet d'augmenter la durée de stockage de la viande d'agneau, sans la congeler, jusqu'à 12-16 semaines.

³ En Nouvelle-Zélande, l'étourdissement des animaux avant abattage est obligatoire, sans exemption possible.

... et la diversification des marchés

La Nouvelle-Zélande cherche à s'ouvrir l'accès à un maximum de marchés, pour sécuriser ses envois et valoriser au mieux chaque type de morceau.

DESTINATION DES EXPORTATIONS NÉOZÉLANDAISES DE VIANDE OVINE



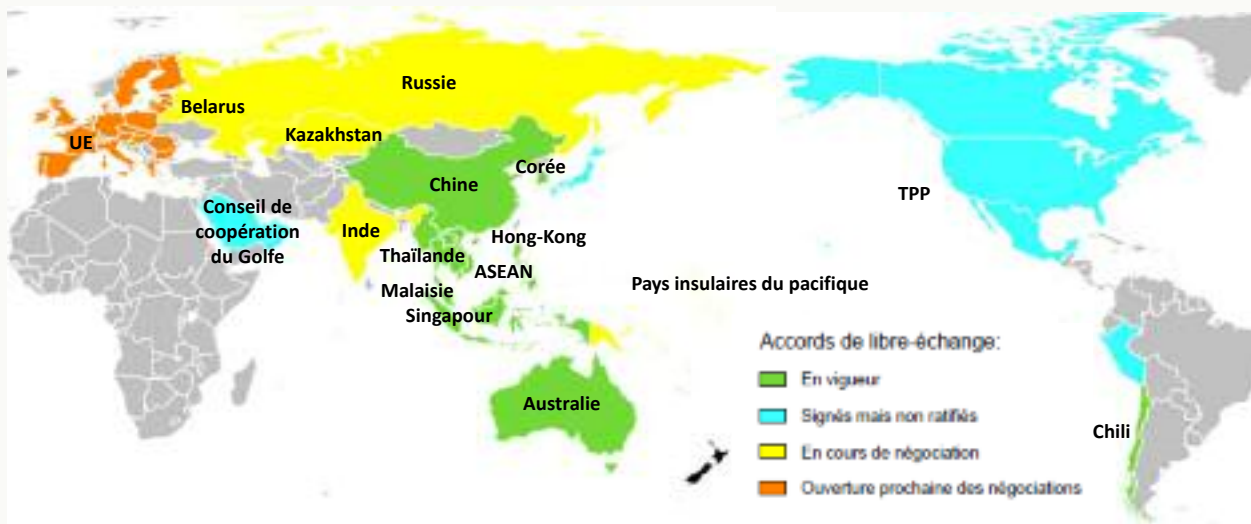
Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

Bien que l'Union européenne reste son premier marché à l'export (37% des volumes et 47% de la valeur en 2016), la diversification des débouchés est l'un des objectifs majeurs de la filière ovine néozélandaise. L'ouverture récente du marché chinois (voir page 22) a ainsi été une formidable opportunité pour le pays (33% des volumes et 22% de la valeur en 2016). La Nouvelle-Zélande exporte également des volumes conséquents vers les États-Unis (6% des

volumes et 10% de la valeur) et le Moyen-Orient (6% des volumes et de la valeur).

Les produits exportés varient beaucoup d'un marché à l'autre. Ainsi les poitrines partent plutôt vers la Chine où elles sont très bien valorisées, alors que les gigots et les carrés sont orientés essentiellement vers les marchés à plus haute valeur (UE, USA, Japon, etc.).

CARTOGRAPHIE DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE IMPLIQUANT LA NOUVELLE-ZÉLANDE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade

Afin de sécuriser ses débouchés en supprimant les barrières tarifaires et non tarifaires, la Nouvelle-Zélande privilégie les accords de libre-échange. Elle bénéficie ainsi aujourd'hui de conditions d'échange privilégiées avec l'Australie, la Chine, Hong-Kong, la Malaisie, la Corée du Sud, Taiwan, les pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Brunei, Vietnam, Laos, Birmanie et Cambodge) via l'accord AANZFTA, ainsi que le Brunei, le Chili et Singapour (bis) via le P4 (Pacifique 4). Deux autres accords conclus, mais non encore entrés en vigueur, devraient également, sauf contretemps politique,

faciliter les échanges commerciaux néozélandais dans les années à venir :

- **Le partenariat Trans-pacifique** entre la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam, toutefois au point mort depuis l'élection de Trump qui n'entend pas le ratifier.

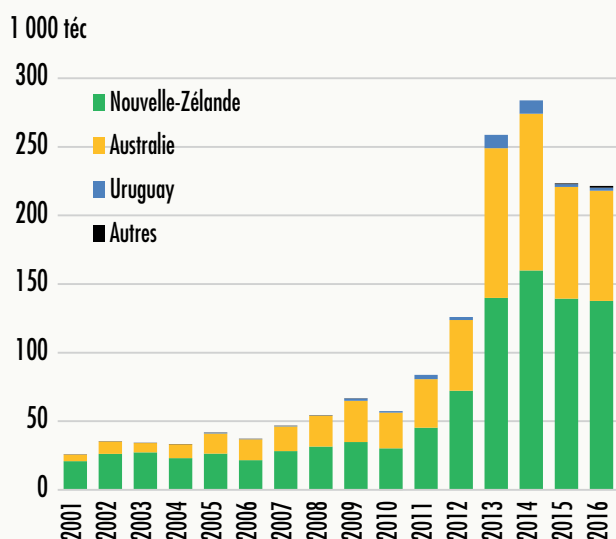
- Avec le **Conseil de coopération des États du Golfe Arabique** : Arabie Saoudite, Oman, Koweït, Bahreïn, Émirats arabes unis et Qatar.

4 DES EXPORTS EN PLEINE ÉVOLUTION

La Chine, destination majeure des envois néozélandais depuis 2013

En quelques années, la Chine est devenue l'une des principales destinations de la viande ovine néozélandaise.

IMPORTATIONS CHINOISES DE VIANDE OVINE



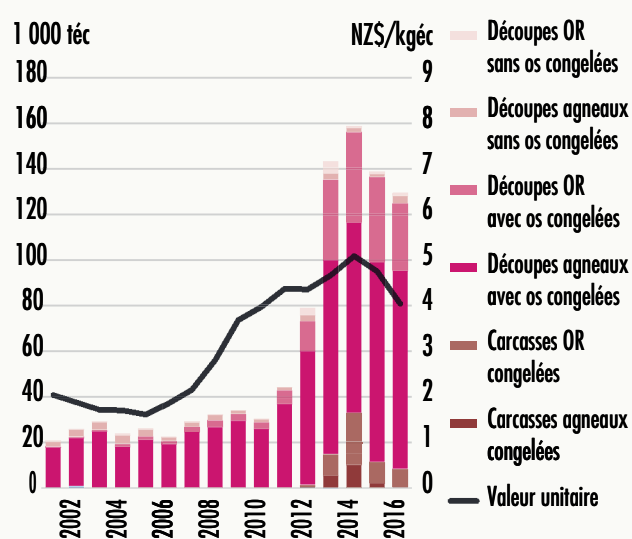
Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après Trade Map

Avec un cheptel ovin estimé à 162 millions de têtes (chiffre 2015), la Chine est le plus gros producteur mondial de viande ovine, ses abattages annuels dépassant les 2 millions de təc. La hausse de la consommation dans le pays a toutefois été telle, ces dernières années, que les abattages chinois n'ont pas été en mesure de fournir l'intégralité des volumes supplémentaires. La Chine a donc eu recours à des importations massives sur le marché mondial à partir de 2013 (259 000 təc importées en 2013, soit 2 fois plus qu'en 2012 et 4,5 fois plus qu'en 2010), principalement en provenance de Nouvelle-Zélande et d'Australie⁴.

Depuis, la sécheresse en Mongolie Intérieure (région qui concentre près d'un quart du cheptel ovin chinois), les prix élevés de la viande ovine sur le marché domestique et les incitations à produire mises en place par le gouvernement, ont boosté la production et réduit le besoin chinois à l'import. Avec 222 000 təc importées en 2016, la Chine reste toutefois le 1^{er} importateur mondial de viande ovine.

La Nouvelle-Zélande est son 1^{er} fournisseur (138 000 təc en 2016, soit 62% des importations chinoises). Ces exportations sont favorisées par l'accord de libre-échange entre la Chine et la Nouvelle-Zélande entré en vigueur en 2008 et ayant conduit à l'élimination progressive des droits de douanes chinois sur la viande ovine. Début 2016, ces droits de douanes ont ainsi été totalement supprimés, donnant à la Nouvelle-Zélande un avantage compétitif temporaire sur l'Australie⁵.

EXPORTATIONS NÉOZÉLANDAISES DE VIANDE OVINE VERS LA CHINE



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après NZ Statistics

Les achats chinois restent néanmoins constitués de morceaux de faible valeur (poitrines notamment). En Chine, la viande ovine est en effet traditionnellement consommée dans des « hot pots » (fondues chinoises) ou en brochettes épicées, types de plats qui s'accommodent très bien de morceaux relativement gras et où la viande d'ovine adulte, plus forte en goût est très appréciée. Les envois néozélandais de viande ovine vers la Chine sont ainsi constitués essentiellement de viande congelée, à 97% non désossée. La viande d'ovins adultes pèse en outre pour 30% des volumes. La valeur unitaire des envois reste ainsi relativement faible (4 NZ\$/kg éc en moyenne en 2016, soit environ 2,4 €).

ENVOLÉE DE LA CONSOMMATION CHINOISE DE VIANDE OVINE

Bien que relativement réduite ($\approx 1,8$ kg équivalent carcasse en 2016), la consommation chinoise de viande ovine par habitant est en progression régulière depuis plusieurs années, boostée par l'augmentation des revenus des ménages et l'occidentalisation des modes de consommation dans le pays. Étant donnée la démographie chinoise, ces légères hausses individuelles ont provoqué un bond du volume total de viande ovine consommé en Chine (environ +50% entre 2000 et 2016).

⁴ À ce jour, seuls la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Uruguay, le Chili (depuis janvier 2015) et la Mongolie (depuis janvier 2016), peuvent officiellement exporter de la viande ovine vers la Chine, mais il existe également quelques flux « non officiels » via Hong-Kong, en provenance de pays ne bénéficiant pas de l'agrément (UE notamment).

⁵ Dans le cadre de l'accord de libre-échange entre l'Australie et la Chine entré en vigueur le 20 décembre 2015, les droits de douane portant sur la viande ovine australienne seront progressivement éliminés d'ici janvier 2023.

Les flux vers la Chine devraient rester conséquents dans les années à venir

La Chine devrait rester un débouché important pour la viande ovine néozélandaise, avec une place croissante pour des morceaux plus qualitatifs.

D'après la Rabobank (*China's Animal Protein Outlook to 2020* - mars 2017), les importations chinoises de viande ovine devraient progresser, au moins jusqu'en 2020, bien qu'à un rythme plus lent que depuis 2010. Le marché chinois devrait ainsi rester une destination phare pour la viande ovine néozélandaise, et les opérateurs de la filière sont déjà à pied d'œuvre pour tisser des relations privilégiées durables avec leurs homologues chinois.

L'accord conclu entre la coopérative *Alliance* et le groupe chinois *Grand Farm* (1^{er} importateur chinois de viande ovine) début 2016 pour développer des produits à plus haute valeur ajoutée, ou encore le rachat de 50% de *Silver Fern Farms* par *Shanghai Maling* fin 2016 (voir encadré ci-contre) en sont deux exemples qui ouvrent de nouvelles opportunités de commercialisation sur le marché chinois.

Les opérateurs océaniques tablent en outre sur une montée en gamme progressive des marchandises exportées. Le développement de la classe moyenne chinoise, qui regarde avec envie le style de vie occidental, pourrait en effet permettre de diversifier les modes de consommation de la viande ovine et d'accroître le besoin à l'import pour des découpes à plus haute valeur ajoutée (gigots, épaules, côtelettes).

L'ouverture fin mars 2017, à titre expérimental, du marché chinois à la viande ovine « *chilled* » néozélandaise (agrément de 10 sites de production néozélandais) va dans

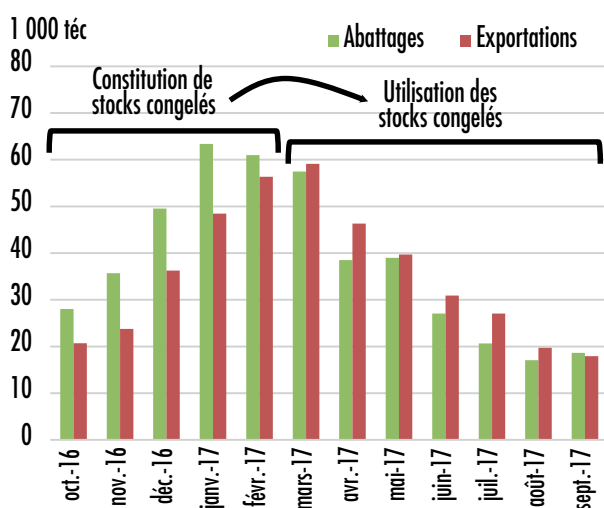
LA CHINE INVESTIT EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Le 6 décembre 2016, un partenariat a été signé entre *Silver Fern Farm* et la société chinoise *Shanghai Maling* (filiale du n°2 chinois de l'agroalimentaire *Bright Food*). Cette dernière a investi 267 millions de dollars néozélandais (environ 158 millions d'euros) dans *Silver Fern Farms* (SFF) et détient maintenant 50% de la coopérative. Outre l'apport de capitaux ouvrant la porte à de nouveaux investissements, ce partenariat devrait permettre à SFF d'accéder plus facilement au marché chinois et d'y développer les exportations de produits à plus haute valeur ajoutée. Cette joint-venture met ainsi définitivement fin à l'idée, soutenue par certains éleveurs, de fusionner *Silver Fern Farms* et *Alliance* pour créer une « super coopérative » dans le secteur bétail & viandes, à l'image de *Fonterra* dans le secteur laitier (coopérative collectant entre 80 et 85% du lait néozélandais).

ce sens : jusque-là, seule l'Australie était autorisée à exporter de la viande réfrigérée vers la Chine. Les volumes de viande ovine « *chilled* » importés en Chine restent toutefois très limités aujourd'hui (29 téc en 2016, soit seulement 0,01% des importations chinoises de viande ovine) et de nombreux obstacles restent à surmonter avant de voir ces importations se développer de façon significative (gestion stricte de la chaîne du froid notamment).

LA SAISONNALITÉ DES EXPORTATIONS NÉOZÉLANDAISES EST MOINS MARQUÉE QUE CELLE DE LA PRODUCTION

SAISONNALITÉ DE LA PRODUCTION ET DES EXPORTATIONS NZ DE VIANDE OVINE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

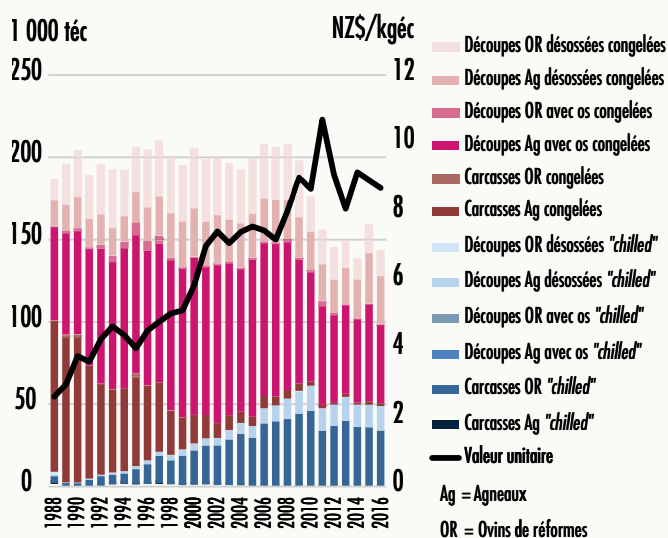
Étant donné la forte saisonnalité des abattages, les exportations néozélandaises de viande ovine ont également une évolution saisonnière marquée. Le report d'une partie de la production des mois de pics aux mois de creux grâce à des stocks congelés permet toutefois de réduire la saisonnalité des envois. Alors que près de 40% des abattages annuels d'ovins néozélandais sont réalisés au 1^{er} trimestre, seul un tiers des exportations de viande ovine ont lieu à la même période.

4 DES EXPORTS EN PLEINE ÉVOLUTION

L'UE reste un marché clé pour la viande ovine néozélandaise

Malgré la montée en puissance du débouché asiatique, l'Union européenne reste aujourd'hui un marché nettement plus rémunérateur et une destination privilégiée pour les morceaux d'agneaux à plus haute valeur ajoutée.

EXPORTATIONS NÉOZÉLANDAISES DE VIANDE OVINE VERS L'UE À 28



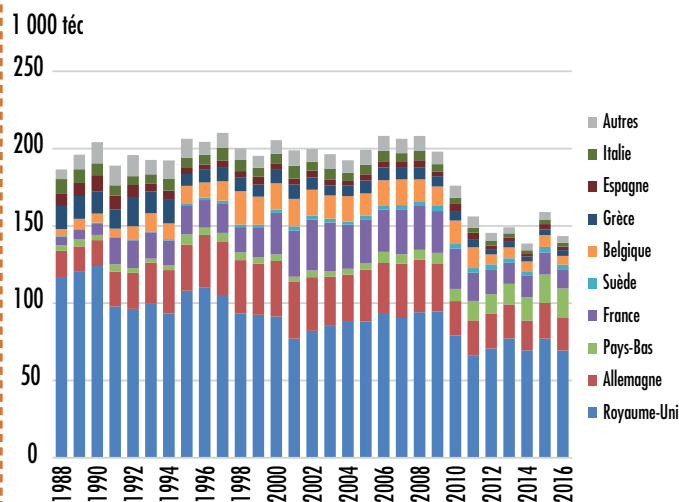
Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après NZ Statistics

En 2016, les exportations néozélandaises de viande ovine vers l'UE étaient constituées à 88% de viande d'agneau et les découpes représentaient l'essentiel des volumes (57% avec os, 41% désossées). 34% des marchandises étaient en outre sous forme « chilled » (soit 70% des volumes de viande ovine « chilled » exportés par la Nouvelle-Zélande). La valeur unitaire des exportations vers l'UE (8,7 NZ\$/kg éc en 2016, soit environ 5,3 €) est ainsi plus de deux fois supérieure à celle des envois vers la Chine.

L'Union européenne demeure en outre un marché « plus sûr » pour la viande ovine néozélandaise, moins susceptible de se fermer brutalement suite à une décision politique que le marché chinois. La Nouvelle-Zélande bénéficie d'ailleurs de conditions d'accès hyper privilégiées au marché européen : alors que le contingent total d'importations de viande ovine en UE est aujourd'hui de 286 600 téc⁸, la Nouvelle-Zélande bénéficie historiquement du quota le plus important (228 254 téc, soit environ 80% du contingent total). Si ce contingent était systématiquement saturé jusqu'en 2009, ce n'est toutefois plus le cas depuis 2010 avec la réorientation d'une partie des envois néozélandais vers l'Asie (en 2016, son taux de remplissage était de 76%). L'ouverture prochaine de négociations en vue d'un accord de libre-échange entre la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne devrait venir pérenniser cet accès déjà extrêmement favorable au marché européen.

LE ROYAUME-UNI EST LA 1^{ÈRE} DESTINATION EUROPÉENNE DES ENVOIS NÉOZÉLANDAIS

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS NÉOZÉLANDAISES DE VIANDE OVINE VERS L'UE-28



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

Historiquement, le marché britannique est la destination principale des envois néozélandais de viande ovine vers l'UE. En 2016, il pesait pour 48% des volumes, suivi par l'Allemagne (15%), les Pays-Bas (13%) et la France (9%).

Face à ce constat, les décisions prises dans le cadre de la sortie du Royaume-Uni de l'UE à 28 (Brexit), et notamment le découpage ou non du contingent NZ entre l'UE à 27 et le Royaume-Uni (sur une base historique), pourraient avoir des incidences majeures sur le marché européen de la viande ovine.

⁸ Depuis l'Accord Agricole du GATT de 1994 (Accords de Marrakech, dans le cadre de l'Uruguay Round, entrés en vigueur en 1995), les importations européennes de viande ovine et caprine (tous produits rentrants dans les codes NC 0204, sans distinction de forme ni de type d'animaux ou de conditions d'élevage) en provenance des pays tiers sont limitées par des contingents annuels attribués par pays, bénéficiant d'une exonération totale de droits de douane (droits de douane en dehors de ces contingents = 12,8% + 90,2€ à 311,8 € par 100 kg net, selon le produit).

Les volumes d'envois vers l'UE : une variable d'ajustement ?

Si les envois de viande ovine néozélandaise vers l'UE ont plutôt tendance à reculer, toute fermeture brutale de marché ou incident climatique dans le pays pourrait se traduire par un pic d'envois opportunistes vers le marché européen.

Alors que le *Ministry for Primary Industries* prévoit une stabilisation de la production et donc des exportations néozélandaises de viande ovine dans les prochaines années, le niveau des envois vers l'UE dépendra des opportunités ouvertes à la Nouvelle-Zélande sur ses autres marchés. Bien que très rémunérateur et très ouvert à la viande ovine néozélandaise, le marché européen est déclinant avec une demande peu dynamique, un potentiel de croissance limité sans parler des incertitudes soulevées par le « *Brexit* ».

La Nouvelle-Zélande garde ainsi le regard tourné vers les marchés, certes moins sûrs, mais à plus forts potentiels de croissance, que sont la Chine ou encore certains pays du Moyen-Orient (réouverture récente du marché iranien notamment). Si ces marchés restent dynamiques, la baisse des envois vers l'Union européenne se poursuivra à l'avenir.

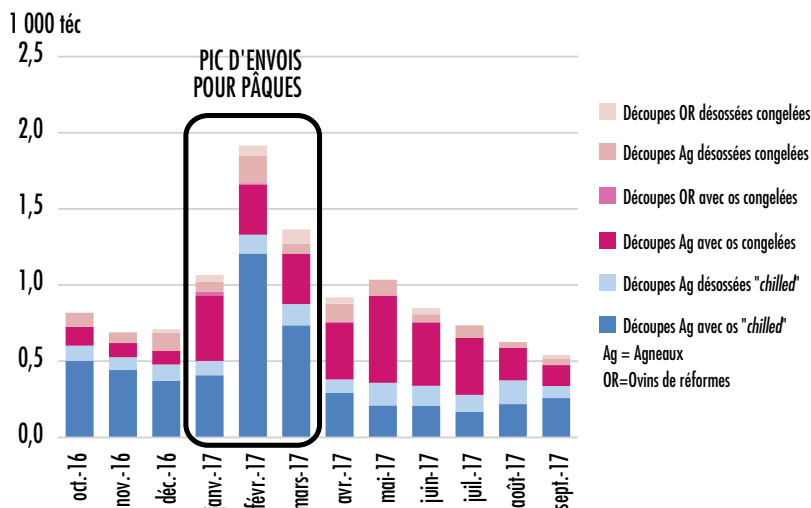
L'accès privilégié de la viande ovine néozélandaise au marché européen devrait toutefois permettre à la Nouvelle-Zélande d'adopter une stratégie plus opportuniste et d'augmenter temporairement ses envois vers le marché européen à l'avenir, en cas de fermeture d'un autre marché ou d'un évènement climatique conduisant à l'augmentation des volumes de viande ovine exportables. Ces sursauts pourraient être très néfastes pour le marché européen de la viande ovine.



Agneau néozélandais

PIC D'ENVOIS VERS LA FRANCE POUR PÂQUES

SAISONNALITÉ DES ENVOIS NÉOZÉLANDAIS DE VIANDE OVINE VERS LA FRANCE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

La France est la 4^{ème} destination des exportations néozélandaise de viande ovine (12 000 téc en 2016 pour 114 millions de NZS soit environ 72 millions d'euros).

En 2016, ces envois étaient constitués à 100% de découpes (dont 1/3 désossées) et à 96% de viande d'agneau. Le « *chilled* » comptait en outre pour près de la moitié des volumes.

Près de 40% des envois ont lieu au 1^{er} trimestre, pour approvisionner le marché français, notamment en gigots, pour les fêtes de Pâques (il y a environ 5 semaines de voyage entre la Nouvelle-Zélande et les ports européens).

5

UNE BONNE COORDINATION AU SEIN DE LA FILIÈRE

Le nombre limité d'organisations professionnelles opérant dans le secteur de la viande rouge permet un bon niveau de coordination au sein de la filière. De nombreux travaux de recherche et développement sont ainsi pilotés en commun pour améliorer la rentabilité du secteur dans son ensemble.



Un nombre réduit d'organisations professionnelles

La concentration des organisations professionnelles dans le secteur de la viande permet une bonne coordination entre les maillons production et transformation de la filière. Ainsi, paradoxe apparent, une filière longue car orientée vers l'export est beaucoup plus simple à organiser qu'une filière plus courte, orientée vers le marché intérieur, avec une grande diversité d'acteurs.

Aujourd'hui, seules 3 organisations professionnelles traitent de la filière viande (ovine et bovine) en Nouvelle-Zélande :



• **Federated Farmers** défend les intérêts de l'ensemble des agriculteurs néozélandais, aux niveaux régional et national, notamment via des actions de lobbying auprès des autorités néozélandaises. L'une de ses sections est spécialisée dans la défense des producteurs de viande.



• **Beef + Lamb New Zealand** représente plus spécifiquement les producteurs néozélandais de viande ovine et bovine. Financé grâce à une cotisation volontaire (avec un référendum tous les 6 ans pour valider les orientations prises), l'organisme mène des programmes visant à développer le secteur et à améliorer la rentabilité des élevages (R&D, formations, outils d'aide à la décision, etc.). Il fait également la promotion de la viande néozélandaise à l'export et participe aux travaux visant à l'ouverture de nouveaux marchés.



• **Meat Industry Association (MIA)** défend les intérêts des transformateurs et des exportateurs néozélandais de viandes ovines et bovines. L'organisme pilote également un certain nombre de travaux de R&D dans le secteur.

Une stratégie partagée pour améliorer la rentabilité de l'ensemble du secteur

Face à la baisse de rentabilité de la filière viande et la compétition croissante d'autres productions, *Beef + Lamb New Zealand* et *MIA* se sont associés en 2011 pour définir un nouveau cadre stratégique pour le secteur.

L'objectif de cette *Red Meat Sector Strategy* est « d'améliorer la rentabilité à long terme de tous les acteurs du secteur de la viande rouge pour favoriser le réinvestissement et la durabilité du secteur », avec l'ambition d'accroître la valeur des exportations totales de la filière (coproduits compris)

à 14 milliards de dollars néozélandais d'ici 2025 (contre 8 milliards de NZ\$ en 2016). La stratégie identifie 3 axes de travail pour augmenter durablement la rentabilité du secteur : mise en avant des bénéfices de la collaboration plutôt que la compétition pour une approche plus coordonnée sur le marché mondial, optimisation de l'approvisionnement de l'aval et amélioration des pratiques du secteur dans son ensemble. Un certain nombre de travaux et projets initiés depuis 2011 découlent directement de ce cadre.

Des financements importants en R&D

⇒ Financement de programmes de Recherche & Développement via le *Primary Growth Partnership*

Le *Primary Growth Partnership* (Partenariat pour la croissance des secteurs primaires) est une coentreprise entre le Gouvernement et l'industrie, qui investit dans des programmes d'innovation à long terme pour accroître le succès commercial des industries primaires néozélandaises. Environ 759 millions de NZ\$ (477 millions d'€) ont ainsi été engagés depuis 2011, dans 22 programmes s'adressant à l'amont comme à l'aval, avec un cofinancement du Gouvernement pouvant aller jusqu'à 50%. 4 programmes concernent le secteur ovin viande :

- ***Red Meat Profit Partnership*** (64 millions de NZ\$ dont 32 du gouvernement) vise à favoriser les améliorations durables de la productivité dans le secteur de l'élevage ovin et bovin viande, afin d'accroître la rentabilité des exploitations, en armant notamment les éleveurs de technologies et informations permettant d'éclairer leur décisions commerciales ;

- ***Farm IQ*** (124 millions de NZ\$) : développement d'un logiciel permettant l'analyse et la gestion des informations sur l'exploitation, afin de faciliter le pilotage des systèmes de production en fonction de l'attente des clients ;

- ***Food Plus*** (58 Millions de NZ\$) a pour objectif d'augmenter la valeur ajoutée tirée des carcasses à travers le développement de nouveaux produits et de nouvelles valorisations ;

- ***Omega Lamb*** (25 millions de NZ\$) vise à produire de la viande d'agneau avec des profils d'acides gras meilleurs pour la santé.

⇒ Coordination des travaux R&D au niveau de la transformation

Au-delà des programmes individuels de R&D mis en œuvre par les entreprises, un certain nombre de projets communs à plusieurs opérateurs, cherchant à innover dans le secteur de la transformation, sont portés par la *Meat Industry Association*. Plusieurs partenariats de recherche sont ainsi cofinancés à 50/50 par le gouvernement et l'industrie dans son ensemble (via le *Meat Industry Initiative Fund*), avec notamment :

- ***Meat Industry Research and Innovation Fund Partnership***: programme de 8,7 millions de NZ\$ portant sur 4 domaines de travail : augmentation de la qualité et de la durée de conservation de la viande d'agneau « *chilled* », sécurité sanitaire des produits, amélioration des processus

de transformation et de la productivité dans les outils d'aval et développement de nouveaux produits et coproduits à haute valeur ajoutée.

- ***Ovine Automation Consortium Limited*** : programme de 14,8 millions de NZ\$ (2009-2016) porté par un consortium d'entreprises du secteur de la viande, de chercheurs et du Gouvernement, visant à développer des technologies de détection et de robotique pour améliorer l'efficacité de l'abattage, la sécurité au travail et la gestion des risques microbiologiques dans le secteur ovin. Ce programme a abouti au développement de 10 technologies robotiques, en lien avec l'entreprise Milmeq, pour le dépeçage des carcasses, la découpe de la poitrine et l'éviscération.

5 UNE BONNE COORDINATION AU SEIN DE LA FILIÈRE

ROBOTISATION CROISSANTE DES LIGNES D'ABATTAGE

Suite aux nombreux travaux de R&D conduits dans le secteur, on assiste à l'augmentation de la robotisation sur les lignes d'abattage néozélandaises :

- Les différentes technologies développées dans le cadre du programme *Ovine Automation Consortium* (voir page précédente) sont en phase de commercialisation aujourd'hui.



Robot découpant une poitrine d'agneau

- *Silver Fern Farms* et *Alliance* ont par ailleurs déjà mis en place sur certains de leurs sites, des systèmes de découpes automatisées des carcasses.



Découpe de carcasses robotisée.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes suivantes qui nous ont cordialement accueillis et ont accepté de répondre à nos questions, lors de la mission effectuée en Nouvelle-Zélande en novembre 2016.

ÉLEVEURS, SYNDICATS ET INTERPROFESSIONS

- Philip Wilson, éleveur laitier dans la région de Dunedin
- Gavin Reeves, éleveur ovin dans la région de Mangaweka
- Éleveur laitier dans la région de Mangaweka
- Ferme ovine d'Invermay

Beef + Lamb New Zealand :

- Dave Harrison, General Manager – Policy & Advocacy
- Chris Houston, Manager – Technical Policy
- Rowena Hume, Senior Manager – Trade Policy & Advocacy
- Andrew Burt, Chief Economist
- Richard Wakelin, General Manager – Farm

Federated Farmers :

- Sarah Crofoot, Policy Advisor, Meat & Fibre and Environment
- Ann Thompson, Dairy Policy Advisor
- Andrew Hoggard, National Vice-president et éleveur laitier

AVAL

Meat Industry Association : Tim Ritchie, Chief Executive

ANZCO Foods :

- Mark Clarkson, Managing Director
- Darryl Mackenzie, Site Manager Rangitikei

Fonterra :

- Jo Finner, Regulatory and Advocacy Manager
- Charlotte Rutherford, General Manager Sustainable Dairying
- Sarah Woods, Regional Manager Waikato

Synlait : David Williams, Milk Supply Manager

Open Country Dairy :

- Tim Sandbrook, Milk Supply Manager
- Mark Smith, Regional Manager
- Monique Houghton, Milk Supply Manager

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Massey University :

- Nicola Shadbolt, Professor of Farm and AgriBusiness Management
- Cory Matthew, Professor in Agronomy

Agresearch :

- Ross Monaghan, Senior Scientist – Land & Environment
- Steward Ledgard, Scientist – Land and Environment Management
- Jiafa Luo, Senior Scientist – Climate, Land & Environment
- Cecile de Klein, Principal Scientist – Land & Environment
- Mark Shepherd, Senior Scientist – Climate, Land and Environment

Dairy NZ :

- Matthew Newman, Senior Economist
- Dawn Dalley, Senior Scientist
- Kevin Macdonald, Senior Scientist
- Ina Pinterxhuis, Senior Scientist

BANQUE

Rabobank :

- Emma Higgins, Dairy Analyst
- Matt Costello, Animal Protein Analyst

MINISTÈRES ET AMBASSADES

Ambassade de France : Laura Torrebruno, Conseillère Économique – Directrice Attractivité – Service Économique

Ministère des industries primaires :

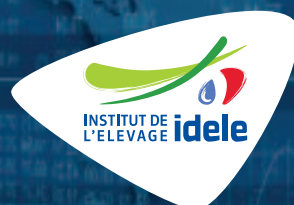
- Hayden Montgomery, Global research alliance
- Daren Austin, détaché du Ministère de l'environnement (Politique de l'eau)
- Jack Lee, Trade team
- Gerald Rys, climate change research

DOSSIER
NOUVELLE-ZÉLANDE

SECTEUR
OVIN

N° 481
Septembre 2017
18 €

Économie de l'élevage



SÉLECTION DE PARUTIONS RÉCENTES
DES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE
(GEB)

Dossier marché mondial des produits laitiers 2016. Perspectives 2017. N° 480 - Juin 2017

Dossier marché mondial viande bovine 2016. Perspectives 2017. N° 479 - Mai 2017

Dossier annuel Ovins 2017
Perspectives 2017. N° 478 - Avril 2017

Dossier annuel Caprins 2016
Perspectives 2017. N° 477 - Mars 2017

Dossier annuel Bovins lait 2016
Perspectives 2017. N° 476 - Février 2017

Dossier annuel Bovins viande 2016
Perspectives 2017. N° 475 - Janvier 2017

Contrats laitiers : État des lieux en 2016.
N° 474 - Décembre 2016

La filière viande en Chine.
N° 473 - Novembre 2016

La filière laitière aux États-Unis.
N° 472 - Octobre 2016

Pologne, le jeune bovin conquérant.
N° 471 - Septembre 2016

Où va l'agneau ? Quels produits pour quels marchés ? N° 470 - Juillet-Août 2016

